

# l'écho!

DU GRAND-BORNAND

N°  
**04**

MAGAZINE MUNICIPAL DU GRAND-BORNAND - DÉCEMBRE 2023



---

## SKI-CLUB

LE GRAND-BORNAND A FÊTÉ  
LES 100 ANS DU SKI-CLUB !

---

---

## ÉCHANGES

UNE ANNÉE RICHE  
EN PARTAGES ET  
DÉCOUVERTES

---

---

## BIATHLON

CANDIDATURE AUX  
CHAMPIONNATS  
DU MONDE

**LE GRAND  
BORNAND**



# ÉDITO



ANDRÉ PERRILLAT-AMÉDÉ  
MAIRE DU GRAND-BORNAND

## UNE 4<sup>ème</sup> ÉDITION À MI-MANDAT

Cette quatrième édition de notre magazine municipal marque une étape importante pour le Conseil Municipal, celle du mi-mandat. À travers cet éditto, je souhaite exposer les grandes lignes du travail accompli après ces trois ans d'engagement de la part des élus et services municipaux.

### Nos principales réalisations...

Outre la gestion des contraintes liées à la crise sanitaire, le début du mandat a été consacré au bouclage d'un certain nombre de dossiers et de chantiers qui avaient été préalablement lancés : l'aménagement du **front de neige du Charmieux**, les travaux nécessaires à la nouvelle homologation du **stade de biathlon**, le lancement du site de **La Source**...

La crise sanitaire avait révélé l'urgence à agir pour l'essentiel. Elle a aussi mis en lumière la fragilité du modèle qui a porté le développement de la montagne française ces dernières décennies. Avec les effets connus du changement climatique et plus récemment l'explosion des coûts de l'énergie, une transition vers un développement plus durable s'impose.

Sur ce volet, nous nous sommes engagés dans la **démarche de labellisation Flocon Vert**, et avons obtenu notre premier flocon en 2021. Dans le même temps, nous avons lancé **Le Grand [La]BO** en partenariat avec l'Université Savoie Mont-Blanc pour aborder ces problèmes complexes de manière scientifique et impartiale. En parallèle, nous continuons nos réflexions et actions au quotidien pour nous inscrire dans une trajectoire plus pérenne et favoriser l'émergence de nouveaux projets durables.

La difficulté grandissante d'accès au logement, tant pour la population permanente que pour les saisonniers, nous a conduits à agir en définissant de nouvelles orientations dans le domaine de l'habitat et du logement. C'est dans ce cadre que nous avons engagé la **rénovation de la maison Augusta** au village. Cette réalisation a permis de créer huit logements destinés à accueillir des saisonniers et agents communaux.

Nous avons aussi finalisé une **opération d'accession à la propriété à prix maîtrisé** pour la population permanente à la faveur du programme immobilier « Les Chalets de l'Aiguille » au Chinaillon : les deux appartements seront livrés fin 2024. C'est

la première réalisation qui intègre les **nouvelles dispositions de notre document d'urbanisme** rendant obligatoire la production de 30% de logements à prix maîtrisé pour tout projet immobilier dont la surface de plancher est comprise entre 500 et 1000 m<sup>2</sup>. Au-delà, l'obligation de réaliser des logements sociaux s'impose.

Afin d'améliorer les conditions de travail des médecins et la prise en charge des patients, nous avons répondu aux **demandes des médecins** : au Chinaillon, la transformation des caisses de la Floria en cabinet médical est opérationnelle depuis l'automne dernier, et des études ont été lancées concernant le cabinet du village afin de rénover les locaux et aménager une salle de consultation supplémentaire.

L'important **programme d'assainissement des eaux usées** engagé dans la vallée du Bouchet avec l'aide de l'Agence de l'eau et du Département s'achève cette année. Les 12 km de réseaux permettront aux fermes et habitations de la vallée de se raccorder à l'assainissement collectif, participant ainsi à l'amélioration de la qualité des milieux et des cours d'eau.

Avec le soutien de nos programmes de **coopération transfrontalière**, interrégionale, et l'appui du Département, de nouvelles créations artistiques ont été réalisées à La Source et la **nouvelle aire « les jeux du Dahu »** accueille désormais les familles à proximité de l'Espace Grand-Bo et de la Maison du Patrimoine.

### ... et nos projets

Dans la continuité des actions engagées, ils traduisent la volonté du Conseil Municipal de s'inscrire dans de nouvelles orientations pour répondre aux multiples défis de demain et faire évoluer Le Grand-Bornand en accord avec des enjeux globaux et locaux toujours en mouvement. Vous en découvrirez certains plus en détail à la lecture de ce bulletin.

Afin de favoriser l'habitat permanent sur la Commune, le Conseil Municipal s'est engagé dans une **opération d'accession sociale à la propriété** sur le secteur du Clos du Pin via le dispositif du Bail Réel et Solidaire.

Sur le plan social, la création de **nouveaux logements saisonniers** figure parmi nos priorités. Ainsi, la réhabilitation du bâtiment du Pont de Venay au Chinaillon permettra la réalisation de sept logements.

Après avoir réalisé un diagnostic énergétique de notre patrimoine bâti, nous enclenchons un certain nombre de travaux, comme la **rénovation thermique** de la Maison du Tourisme au Chinaillon et celle de la piscine. Nous menons également une étude pour la création d'un **réseau de chaleur** au village en capacité de chauffer plusieurs bâtiments publics ainsi que des résidences privées.



## Hommage à Christiane PERRIER, Conseillère municipale déléguée

Le Conseil Municipal a appris avec une vive émotion la disparition brutale de Christiane Perrier, Conseillère municipale déléguée, le 13 mai dernier.

Engagée depuis toujours pour notre commune, Christiane a pris le temps de s'investir durant quatre mandats municipaux tout en menant une vie professionnelle intense au sein de l'hôtel familial « Les Saytels » dont elle avait repris le flambeau avec son époux. Un métier mené avec une passion qu'elle a su léguer à ses enfants.

Christiane s'est engagée avec ardeur pour Le Grand-Bornand à travers l'association des hôteliers, le Centre Communal d'Action Sociale ou encore au sein de la Commission logement en tant que Conseillère déléguée, toujours au service des habitants mais aussi sensible aux attentes de notre clientèle touristique.

C'est une perte immense pour notre communauté. Les membres du Conseil Municipal, des conseils d'administration et les équipes des structures adressent une nouvelle fois à sa famille et ses proches leurs plus sincères condoléances.

En particulier, nous pensons vivement à ses fils, Thomas et Charles, qui ont eu la douleur de perdre leur papa quelques mois plus tôt.

À Christiane, sa bienveillance et sa ténacité.

Concernant notre domaine skiable, une **étude ClimSnow** (projection de l'enneigement du domaine skiable sur 50 ans) a été réalisée et permettra d'affiner le plan pluriannuel de renouvellement des équipements de notre domaine skiable. À court terme, la **rénovation de deux appareils** est programmée : les télésièges de la Taverne et de la Duche seront remplacés par des télésièges 4 places d'ici 2024.

Pour nos jeunes, la création de **nouvelles aires de sport et de glisse**, notamment le long du Borne, est programmée en 2024 : la mise en place d'ateliers fitness et de renforcement musculaire ainsi que la construction d'un ensemble pumptrack et skatepark redonneront une nouvelle attractivité à ces espaces de loisirs.

La mise en valeur de notre patrimoine architectural et naturel figure parmi nos axes de diversification avec la **création de sentiers thématiques**. Découverte de la géologie depuis le Col des Annes vers le refuge de Gramusset, sentier découverte des hameaux depuis le vieux village du Chinaillon, en passant par les chalets Cuillery et les Bouts, mais aussi développement de parcours VTT font partie des dossiers à l'étude.

Notre volonté de prolonger le **cheminement le long des berges du Borne** reste également d'actualité. Ce projet, qui s'inscrit dans un programme plus global d'aménagement de liaisons douces à l'échelle du territoire, se réalisera par tranches sur plusieurs

années en fonction de l'obtention des accords fonciers et des financements.

Le programme d'aménagement du front de neige du Charmieux prévoyait la construction d'une **passerelle piétonne** sur le torrent pour relier le centre du Chinaillon au domaine skiable. Finaliser ce projet simultanément à l'ouverture d'une résidence club sur les terrains communaux situés à l'entrée du Chinaillon fait partie de nos priorités.

Nous avons organisé, le 25 septembre dernier, une réunion publique permettant d'exprimer notre souhait de nous porter candidats à l'organisation des **Championnats du Monde de biathlon en 2028 ou 2029**. Cette opportunité exceptionnelle, qui peut aller de pair avec l'accueil des Jeux Olympiques 2030, nous permettrait de réaliser l'ambitieux projet comprenant, au centre village, un **parc de stationnement couvert**, des locaux d'activités et de services, **l'aménagement piéton de la place de l'Église**, ainsi qu'une **passerelle piétonne** donnant directement accès à l'Espace Grand-Bo.

Pour mener à bien tous ces projets, l'équipe municipale sait pouvoir compter sur les services, équipes et forces vives de notre village. Nous le savons, c'est uniquement ensemble qu'il est possible d'avancer, tout en respectant nos racines et en partageant l'ambition commune du bien vivre, bien travailler, bien séjourner au Grand-Bornand.

Bonne lecture.

## Représentation du Conseil Municipal au sein des structures

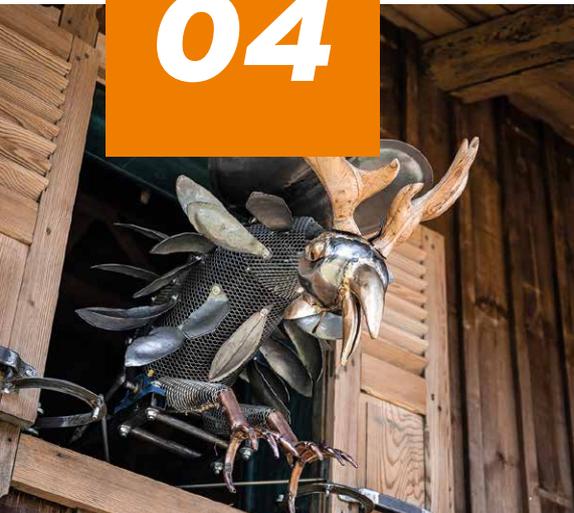


Retrouvez ci-dessous les nouvelles représentations au sein des conseils d'administration et comités, précédemment assurées par Christiane Perrier :

- M<sup>me</sup> Hélène FAVRE BONVIN au Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- M. Bertrand PERRILLAT-AMÉDÉ au Conseil d'Administration du Centre Nordique
- M<sup>me</sup> Anne FOURNIER-BIDOZ au Conseil d'Administration de la Maison de l'Enfance
- M. Henri POCHAT-BARON au Conseil d'Administration de la Société Anonyme d'Economie Mixte « Le Grand-Bornand Tourisme »
- M. Jean-Marc TARDY au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (M<sup>me</sup> Anne FOURNIER-BIDOZ en tant que suppléante)

N°  
**04**

# SOMMAIRE



- 5** Finances
- 8** Retour sur la saison hivernale
- 14** Domaine skiable
- 17** Projets et travaux
- 23** Urbanisme et habitat
- 27** Versant durable
- 34** Mobilité et liaisons douces
- 36** Agriculture
- 37** Projet « Art, Culture et Nature pour Tous »
- 41** Échanges
- 45** Les 100 ans du Ski-Club
- 49** Festival « Au Bonheur des Mômes »
- 50** Jeunesse
- 53** Services et vie locale
- 59** Championnats du Monde de biathlon
- 63** Nouvelles des équipes municipales
- 64** Infos pratiques

Direction de publication :  
André Perrillat-Amédé  
Rédaction :  
Mairie du Grand-Bornand

Crédits photos :  
Couverture ©L. Gouttenoire - ©T. Vattard  
©C. Hudry - ©Alpcat Medias - ©J. Cathala  
©P. Bréchu - ©Randonnée Esprits Outdoor  
©Interview - ©B. Delerue - ©L. Gouttenoire  
©E. Perdu - ©J.M Favre - ©T. Milherou  
©L. Ménétier - ©A. Boichard - ©C. Chabod  
©J.M. Favre - ©Pool KMSP / Agence Zoom

Conception graphique et réalisation :  
Agence Triptik - [www.triptik.fr](http://www.triptik.fr)

Impression :  
Digital Print  
Imprimé sur papier  
100% recyclé et labellisé PEFC





## BUDGET 2023

« Une gestion des finances communales maîtrisée dans un contexte d'inflation forte »

Le budget 2023, approuvé le 6 avril dernier, a été élaboré dans un contexte économique difficile, caractérisé par la hausse vertigineuse des coûts de l'énergie et une inflation galopante pesant lourdement sur les finances communales. Ainsi, une augmentation de 2 % des taux d'imposition a été votée, en parallèle de l'évolution nationale des bases.

**Le budget 2023 se compose d'un budget principal, de trois budgets annexes, et d'un budget autonome :**

- **Le budget principal (18,9 M€)** intègre l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant de la collectivité et des services publics administratifs.
- **Les trois budgets annexes (13,1 M€)** concernent le tourisme, le domaine nordique et l'Auberge Nordique. Ils permettent d'établir le coût réel d'une activité ou d'un service public.
- **Le budget autonome (0,2 M€)** concerne le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

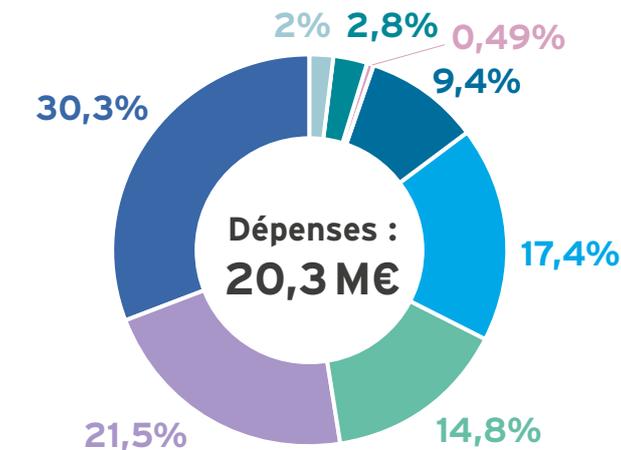


**UN BUDGET\*  
DE 32,2 M€**

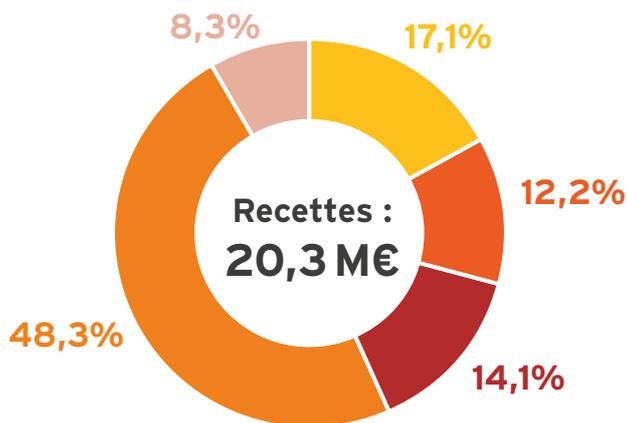
- dont 14 M€ en fonctionnement
- dont 18,2 M€ en investissement

\* Ensemble des budgets 2023 consolidés (SPA + SPIC) en dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement (hors restes à réaliser)

## Les services publics à caractère administratif : le budget principal et les budgets annexes domaine nordique, forêt et CCAS

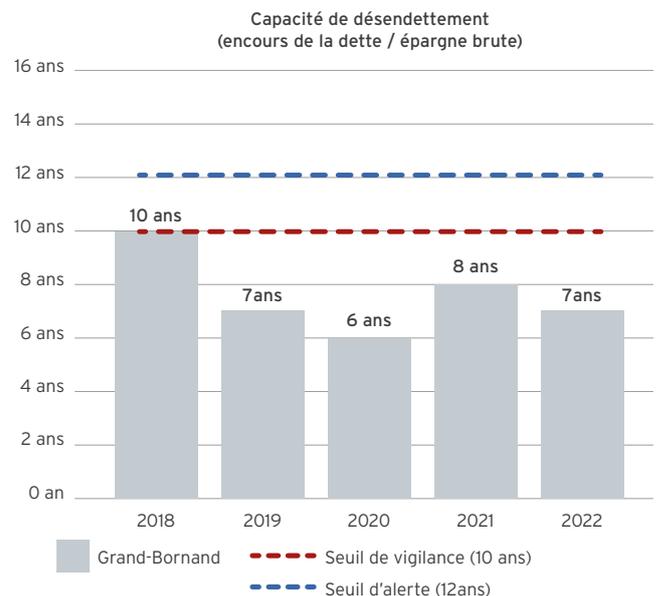
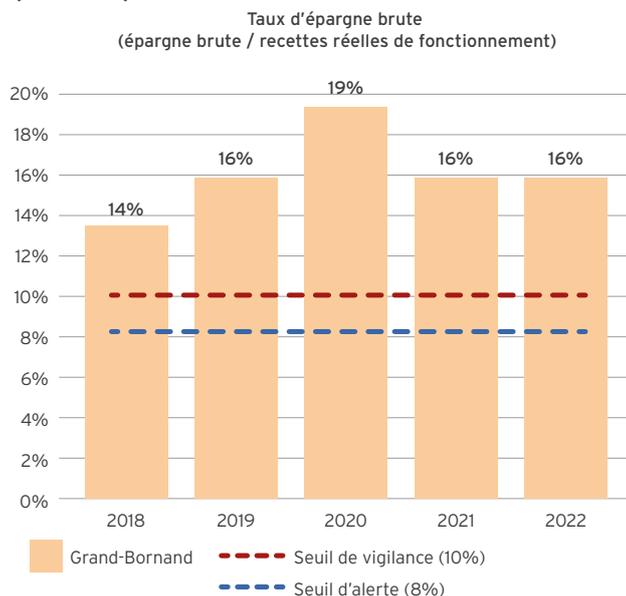


- 30,3% Aménagement, services urbains et techniques : 6,1 M€**  
Travaux et entretien des équipements publics, du mobilier urbain, des réseaux et de la voirie
- 2% Sécurité : 0,4 M€**  
Police municipale et sécurité incendie
- 2,8% Écoles, crèches, garderies : 0,6 M€**  
Accueil périscolaire, garderies, fonctionnement des écoles et de la crèche, personnel des écoles
- 1,8% Habitat et action sociale : 0,4 M€**  
Politique de l'habitat et interventions sociales du CCAS
- 9,4% Remboursement de la dette : 1,9 M€**  
Au 01/01/2023, 7 années sont nécessaires pour rembourser l'intégralité de la dette (en supposant que la Commune y consacre l'intégralité de son épargne chaque année)
- 17,4% Tourisme : 3,5 M€**  
Information et promotion touristique
- 14,8% Administration générale : 3 M€**  
Charges administratives et de fonctionnement
- 21,5% Sports, loisirs et culture : 4,4 M€**  
Gestion des équipements sportifs, culturels et de loisirs sur le territoire de la Commune



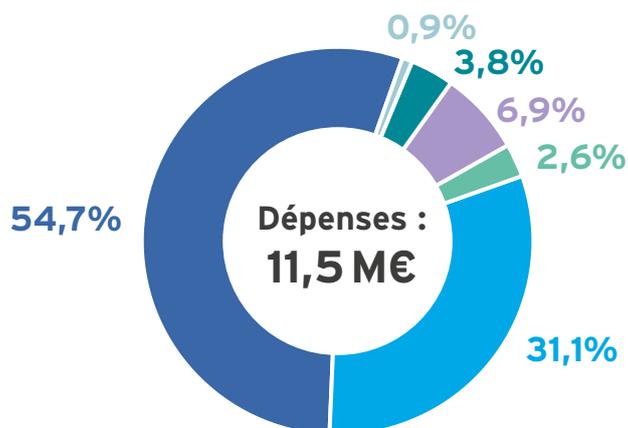
- 8,3% Produits des services et du domaine : 1,7 M€**
- 17,1% Autofinancement : 3,5 M€**  
Report des excédents de l'exercice 2022
- 12,2% Emprunts 2023 : 2,5 M€**
- 14,1% Dotations, subventions et participations : 2,9 M€**
- 48,3% Impôts et les taxes : 9,7 M€**

### Indicateurs de la santé financière de la Commune sur la base des comptes administratifs (réalisé) :

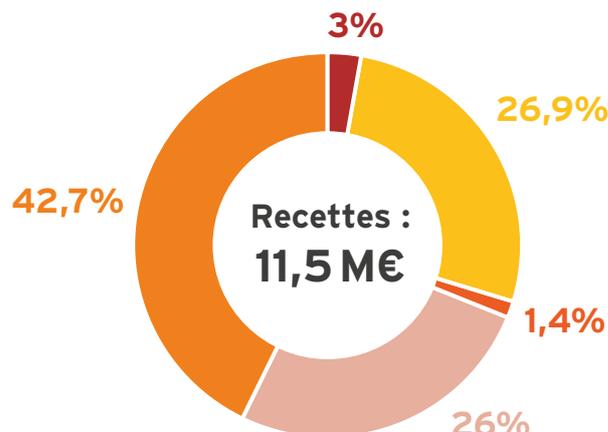


L'épargne brute est un ratio pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité locale. Il correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement. C'est la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice.

## Les services publics à caractère industriel et commercial : le budget annexe tourisme



- **54,7%** Investissements sur le domaine skiable : 6,3 M€
- **0,9%** Aménagement de l'espace : 0,1 M€
- **3,8%** Dépenses d'exploitation : 0,4 M€
- **6,9%** Mobilités : 0,8 M€
- **2,6%** Assistance médicale et secours : 0,3 M€
- **31,1%** Remboursement de la dette : 3,6 M€

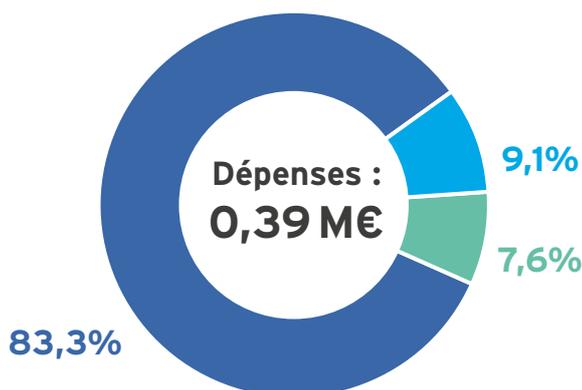


- **42,7%** Redevances versées par l'exploitant des remontées mécaniques : 4,9 M€
- **3%** Assistance médicale et secours : 0,4 M€
- **26,9%** Autofinancement : 3,1 M€
- **1,4%** Autres produits : 0,1 M€
- **26%** Emprunt 2022 : 3 M€

### Remarque :

À partir de 2023, les investissements de renouvellement, de modernisation et les nouveaux appareils seront à la charge de l'exploitant. La SAEM contractualisera alors directement avec les banques pour financer les investissements futurs.

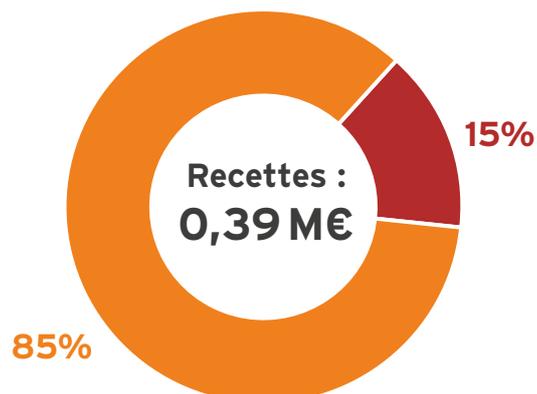
## Le budget annexe Auberge Nordique



- **83,3%** Remboursement de la dette : 0,32 M€
- **9,1%** Dépenses d'équipement : 0,04 M€  
Il s'agit de l'enveloppe relative aux provisions pour les investissements courants à mener sur le bâtiment
- **7,6%** Dépenses courantes : 0,03 M€  
Charges liées à la propriété par la Commune du bâtiment de l'Auberge Nordique (assurance, taxe foncière) et honoraires

### Pour mémoire :

L'opération d'extension de l'Auberge Nordique a débuté en 2017 et s'est achevée (comptablement) fin 2021, avec 5,34 M€ de dépenses d'investissement et, côté recettes, 4,56 M€ d'emprunt et 0,78 M€ de subventions d'équipement.



- **85,2%** Redevances d'exploitation : 0,33 M€  
Il s'agit du loyer versé par l'exploitant de l'Auberge Nordique. Il permet de couvrir le remboursement de la dette qui a financé les travaux de construction et d'extension de l'Auberge Nordique
- **14,8%** Autofinancement : 0,06 M€  
Reports des excédents de l'exercice 2021 permettant d'équilibrer le budget primitif 2022

### Remarque :

Le loyer versé annuellement est composé d'un montant de base de 325 000 € et d'une part variable correspondant à 20% de l'excédent brut d'exploitation réalisé chaque année par le gestionnaire de l'Auberge Nordique.



# RETOUR SUR LA SAISON HIVERNALE

## Une fréquentation en légère hausse malgré une fin de saison décevante

### Ce qu'il faut retenir

Le nombre de nuitées de l'hiver 2022 / 2023 s'élève à 981 900, soit une augmentation de 1,2 % par rapport à l'hiver 2021 / 2022. La répartition de ce nombre de nuitées met en évidence la baisse de -3,7 % des lits d'hôtel alors que les lits professionnels et les lits de particulier à particulier sont respectivement en progression de 1,8 % et 3,9 %.

La Coupe du monde de biathlon, du 10 au 18 décembre 2022, a généré 9 034 nuitées sur Le Grand-Bornand (7 817 en 2021) dont presque 5 000 liées à l'organisation.

Une occupation à la hausse est observée durant la semaine du Jour de l'An (+ 10,1 %), suivie d'une belle progression (+ 7,3 %) durant l'inter-vacances de janvier, sur nos 10 122 lits commerciaux. Cette évolution est étroitement liée au retour de notre clientèle étrangère, notamment britannique.

Malgré une première semaine des vacances de février (du 4 au 10) très en recul lorsque notre seule zone académique était en congés, nous relevons une évolution du taux d'occupation de +0,9 % sur l'ensemble des quatre semaines.

A contrario, la fin de saison a été très décevante. À l'instar des stations du panel "stations de charme", le maintien de notre domaine skiable n'a pas suffi à déclencher des réservations de séjours et nous affichons un recul de presque 12 %.

### Quels enseignements en tirer ?

La fréquentation a été plutôt bonne dans sa globalité mais les orientations de consommation interrogent. Malgré un domaine skiable efficient, le choix des dépenses semble s'être plutôt orienté vers des activités non-ski avec une forte sollicitation de nos clients pour les promenades à pied et les raquettes à neige.

Le retour de la clientèle étrangère, qui n'avait pu revenir en nombre la saison passée en raison des restrictions sanitaires, se confirme sur l'ensemble de la saison hivernale 2022-2023. Les efforts et l'attention portés sur nos marchés étrangers de proximité (belge, britannique et suisse) doivent être poursuivis en réponse aux forts potentiels de consommation.

Le contexte d'inflation a eu une incidence sur la consommation avec des différences notables selon les typologies de commerces et leur emplacement.

La montagne française affiche une bonne résistance au contexte actuel (inflation, hausse des prix de l'énergie, enneigement...) mais avec de forts points de vigilance :

- Les ailes de saison vont demander une attention toute particulière l'année prochaine, au regard du manque de neige en début de saison dernière et de l'appréciation mitigée de l'offre ski par les clients en fin de saison.
- La construction d'une offre tout-compris, éventuellement en « ski limité » mais avec d'autres activités incluses, doit être déployée en amont.

### Enquêtes de satisfaction

Un travail collectif entre les remontées mécaniques et Le Grand-Bornand Tourisme a permis d'établir un nouveau questionnaire de satisfaction, lancé dès janvier 2023 par l'intermédiaire de l'observatoire G2A.

À ce jour, Le Grand-Bornand se situe en pole position du nombre de répondants dans le réseau des stations avec 4 439 répondants, démontrant un fort attachement de nos clients à notre station village.

Notre note moyenne de satisfaction globale est de 8,3 sur 10, la moyenne pour le panel "stations de charme" étant de 8,4 sur 10. À noter que les tranches d'âge ayant le plus répondu sont les 35 à 44 ans pour 30 % des retours, suivi de près par les 45 à 54 ans pour 28 %.

## Une saison exigeante pour la SAEM des Remontées Mécaniques

Cet hiver a été marqué par des perturbations météorologiques fréquemment décalées vers le nord de l'Europe. Les périodes de grande douceur (voire printanières en fin d'année 2022) ont alterné avec des épisodes de froid assez marqués (notamment début décembre et mi-janvier) mais très courts, sans créer de véritable vague de froid hivernale.

Cet hiver 2023 dans les Alpes se situe en 10<sup>ème</sup> position des hivers les plus chauds depuis 1947 et en 10<sup>ème</sup> position des hivers les moins arrosés depuis 1959 (source Météo France). Après un enneigement légèrement inférieur aux normales en début de saison, la quantité de neige est vraiment devenue déficitaire à partir du début du mois de janvier. L'enneigement a ensuite connu une faiblesse record pour un 1<sup>er</sup> mars.



Notre domaine skiable a ouvert ses portes le 11 décembre 2022 avec trois remontées (Châtelet, Chatillon et Terres Rouges) et six pistes. Au regard des conditions météo variables et du travail des équipes pour assurer la skiabilité des pistes, d'autres secteurs ont été proposés au public pour les vacances de Noël :

- 1<sup>ère</sup> semaine : 62% des pistes (29 sur 47) et 64% des remontées (16 sur 25)
- 2<sup>ème</sup> semaine : 40% des pistes et 56% des remontées

Jusqu'à mi-janvier, 13 à 15 pistes ont été ouvertes par jour (soit 30%) et seulement 9 remontées (36%), en raison des pluies régulières jusqu'au sommet du domaine et des flux chauds du Sud.

Les chutes de neige, à partir du 15 janvier, ont permis d'ouvrir plus de 80% des remontées et des pistes. L'offre a été stabilisée durant les 3 premières semaines des vacances d'hiver, puis a progressivement diminué tout au long du mois de mars. Les équipes de la station sont parvenues à maintenir une bonne skiabilité jusqu'au dernier jour d'exploitation, notamment en retour station.

En raison du faible enneigement, les tarifs ont dû être adaptés, à la baisse, notamment durant deux semaines de vacances scolaires. Une baisse du chiffre d'affaires de près de 15% est ainsi observée par rapport à l'année précédente.

## La saison en quelques chiffres

**597 400**

journées skieurs  
(en baisse de 15,1% par rapport à l'hiver dernier soit -106 000 journées)

**15,4 M€**

de chiffre d'affaires TTC pour la SAEM des remontées mécaniques  
(-14,7% / n-1)

**551**

secours sur le domaine skiable, soit 1 secours pour 7 900 passages aux remontées

**10**

opérations de déclenchement préventif des avalanches entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 14 avril

**5,1 M**

de passages sur les remontées mécaniques

-23,9% par rapport à l'hiver dernier (8,53 passages moyens par skieur et par jour aux RM / 9,51 en 2021-2022)

## Focus sur la région nordique

L'exploitation du domaine nordique est assurée par la SAEM des Remontées Mécaniques du Grand-Bornand, dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public. Ce contrat est un contrat de régie intéressée, la Commune en est l'autorité organisatrice.

Le service d'exploitation nordique est constitué de 9 personnes (responsable, pisteurs, dameurs, hôte d'accueil et de vente) et a la charge de la préparation, de l'entretien et de la sécurisation des pistes nordiques, de l'itinéraire de liaison avec La Clusaz ainsi que des stades d'enseignement et de biathlon. En complément, il entretient la piste de luge du Borne au village et le parcours piétons-raquettes de la vallée du Bouchet. Le balisage et le damage des itinéraires nature piétons-raquettes du Chinaillon et de la Joyère sont assurés en sous-traitance.

Pour assurer cette gestion du domaine nordique, la Commune met à la disposition du service des infrastructures,

matériels et équipements : chalets d'accueil aux portes d'entrée du domaine, stade de biathlon, garage nordique, engins de damage, motoneiges et postes de secours. Le domaine est également équipé d'enneigeurs et dispose de deux réserves à neige pour assurer l'enneigement des pistes tant dans la vallée du Bouchet (secteurs des Plans et de l'Auberge Nordique) qu'au village, notamment pour la Coupe du monde de Biathlon.

Cet hiver, le montant du chiffre d'affaires réalisé (redevance d'accès aux pistes + prestations diverses) s'établit à 415 362 € pour 435 794 € sur la saison 2021-2022.

Le montant de la redevance d'accès nous positionne, à nouveau, comme deuxième site de Haute-Savoie derrière Les Glières et devant Les Confins, Chamonix, Praz de Lys Sommand et Les Brasses.

## Focus sur la patinoire

La patinoire municipale propose une piste de glace couverte de 800 m<sup>2</sup>. Cet équipement sportif peut accueillir une fréquentation maximale de 250 personnes par plage horaire.

Sa clientèle principale est familiale, locale ou touristique, en recherche de sensation de glisse après une journée de ski, en loisirs ou en cas de mauvaise météo. Appréciée par sa qualité, la patinoire permet également de recevoir des compétitions et spectacles de patinage artistique ou de hockey !

Elle est ouverte du lundi au dimanche, avec 4 agents dédiés qui accueillent le public en journée et en nocturne au cours de deux soirées musicales hebdomadaires durant les vacances scolaires.

Les créneaux réservés au « jardin de glace » sont particulièrement plébiscités par les familles avec des enfants de 3 à 10 ans, pouvant profiter de modules de jeux ludiques mis à leur disposition dans une ambiance musicale.

Bilan patinoire	2018	2019	2020	2021	2022	Comparatif 2022/2023 avec 2021/2022
	2019	2020	2021	2022	2023	
	Période Covid					
Nombre d'entrées	11 972	9 589	15 789	12 483	13 374	↗ + 7,13%
C.A	80 976 €	72 385 €	105 930 €	87 433 €	105 894 €	↗ + 21%

**3** portes d'entrée du domaine nordique : au Terret, aux Plans et à Lormay

**12** pistes : 3 vertes, 4 bleues, 2 rouges, 3 noires

**318 000 €**  
de droits d'accès aux pistes



La patinoire municipale a comptabilisé 13 500 entrées et réalisé un chiffre d'affaires d'environ 106 000 € sur la période du 22/12/22 au 26/03/2023.

## Une nouvelle fois, Glisse en Cœur a battu son propre record !

À défaut de « faire plus haut que l'Everest, on a fait plus beau » a conclu Christine Janin, directrice-fondatrice de l'association À Chacun son Everest ! qui était la cause principale de cette 14<sup>e</sup> édition de Glisse en Cœur, au moment de dévoiler le montant de dons - 884 800 € - en référence à l'altitude de « son » Everest à elle, celui qu'elle a vaincu en 1990. Ce record absolu toutes éditions confondues, finalement récolté par les 168 équipes de skieurs en course (un autre record) vient conforter la place de 1<sup>er</sup> événement caritatif de la montagne française que Glisse en Cœur détient depuis 14 ans.

Au-delà des chiffres, on retiendra de cette course des conditions météorologiques propres à intimider les plus grands sportifs investis - les champions de ski Martin Fourcade, Tessa Worley, Julien Lizeroux et Sandra Laoura, ainsi que les skippers Arnaud Boissières, Maxime Sorel et Manu Cousin - mais surtout l'incroyable énergie collective déployée au service d'À chacun son Everest ! et des six associations soutenues cette année (Belle Léa, Dravengers, Live, Le combat d'Elena, Hagopig et Les étoiles filantes) sous l'égide du nouveau **Fonds de dotation pour l'Enfance**.

Fidèle à sa réputation, Glisse en Cœur a, une fois de plus, montré sa capacité à catalyser toutes les bonnes volontés dans un élan de joie, d'amour et de fête partagés pour, et avec les enfants.

**La Commune adresse des remerciements particuliers à l'ensemble des services de la station, aux organisateurs et bénévoles pour avoir réussi à maintenir l'événement avec brio et à la hauteur des attentes malgré les difficultés rencontrées.**

**Merci aux collectivités partenaires du Grand-Bornand qui se sont mobilisées à nos côtés : la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, Quiberon, Sevrier... En vous donnant rendez-vous en 2024 !**



## L'édition 2022 en quelques chiffres

**278**

athlètes / 247 en 2021

**840**

bénévoles avec :  
182 missions différentes  
42 800 heures  
de travail réalisées

**53**

médias représentés  
35 en 2021

**9 034**

nuitées via  
Le Grand- Bornand  
Réservation



*En prenant le 5<sup>e</sup> départ en Coupe du Monde de sa jeune carrière chez elle au Grand-Bornand, à deux pas du local du Ski-Club, Sophie CHAUVEAU a été portée par le public tout au long de sa course. Avec le dossard 86, elle prend une incroyable 4<sup>e</sup> place lors du sprint, surprenant toutes ses adversaires. Sophie a littéralement fait chavirer les 10'000 spectateurs dans la liesse lors de la cérémonie des fleurs. Révélation auprès du public, cette course a brillamment lancé sa première saison en Coupe du Monde où elle termine à la 21<sup>e</sup> place du classement général.*

*À l'aube de cette nouvelle saison sportive, la Bornandine a consolidé sa place en Equipe de France et participe à la Coupe du Monde 2023-2024, ouverte depuis le 25 novembre à Oestersund en Suède.*

## Coupe du Monde de Biathlon : une 5<sup>e</sup> édition riche en émotions

Depuis la première édition en 2013, la Coupe du Monde de biathlon IBU Annecy-Le Grand-Bornand, avec son stade en plein cœur de village, est devenue en l'espace de seulement dix ans l'un des rendez-vous incontournables du circuit mondial.

En décembre dernier, la 5<sup>e</sup> édition a apporté une nouvelle preuve de la popularité du biathlon en France. Pendant 4 jours, l'ambiance surchauffée du stade grâce aux 60'000 spectateurs enthousiastes venus encourager les meilleurs biathlètes mondiaux en fait un moment singulier de communion et de partage autour du ski. C'est aussi une expérience mémorable pour l'Equipe de France qui peut s'exprimer devant son public et pour les 850 bénévoles de l'organisation qui œuvrent en coulisse dans une parfaite synergie pour faire de cette épreuve une réussite sportive et populaire.

Signe concret de la confiance accordée au Comité d'Organisation par la fédération internationale, l'IBU a inscrit au calendrier l'étape Annecy-Le Grand-Bornand pour deux autres Coupes du Monde, en décembre 2024 et 2025. Pour décembre 2023, c'est le site de Lenzerheide en Suisse qui accueillera la 3<sup>e</sup> étape de Coupe du Monde, avant d'organiser les Championnats du Monde en 2025.

La mise en œuvre des pistes et du pas de tir a nécessité du transport de neige par camion. Cela a suscité de vives réactions et de très nombreux médias se sont emparés du sujet. Le Conseil Municipal a souhaité apporter quelques éléments d'éclairage sur ce volet, mais plus globalement sur l'impact et les bénéfices de cette compétition.

**Une lettre d'information a été réalisée en décembre, à consulter**



**directement en flashant le QR code suivant ou sur notre site internet.**

De manière globale, il est important de préciser que nous sommes conscients que tout événement, notamment d'envergure internationale, a un impact non négligeable. Engagés avec l'IBU (Fédération internationale) pour les éditions 2024 et 2025, il est évident que nous poursuivrons nos efforts pour en réduire, d'année en année, l'empreinte environnementale.

## Ils nous racontent leur première saison d'ouverture...

(entretiens réalisés au printemps 2023)



### Alexandre Scheredre et Jérémy Forel L'Auberge du Pré Vieux

*Après une saison d'été exceptionnelle, nous avons vraiment démarré notre première saison d'hiver avec la Coupe du monde de Biathlon qui nous a permis de faire complet tous les soirs. Aux vacances de Noël, les grands gagnants, c'étaient les commerces du centre-village avec beaucoup de familles et pas forcément les plus skieurs, alors avec les conditions de neige ils ont plus profité des restaurants le midi. On s'estime chanceux et on aurait préféré que tout le monde en profite, on a pensé à nos collègues là-haut en attendant la neige !*



### Myriam Bozzetto Le Chalet de l'Optique (anciennement Aravis Sun Optic)

*Ouverts depuis décembre au Grand-Bornand, nous sommes heureux d'avoir pu reprendre un deuxième commerce dans les Aravis. Travailler dans un magasin de station, c'est un rapport à la clientèle plus fort, la relation se construit davantage et c'est notre objectif ! Les clients réguliers et la clientèle touristique sont complémentaires. Après quelques mois de recul ce que l'on déplore, c'est surtout la météo du mois de mars. Les solaires et les masques de ski se sont moins vendus ! Au global, on sent que le contexte économique affecte le commerce et que les achats sont plus mesurés.*



### Virginie Gervois et Loïc Dunand Sport 2000 au Chinailon

*Cette première saison d'hiver est arrivée très vite car nous venions de nous installer, on a pris nos marques. Avec les conditions de neige que l'on a connues et le calendrier des vacances nationales et internationales c'était forcément compliqué mais les résultats sont loin d'être catastrophiques. On a quand même senti qu'il y avait beaucoup de lits froids, peut-être que certains résidents ne se sont pas déplacés au regard de la météo. Les locaux aussi ont certainement moins skié. On retient une super ambiance commerçante, ce qui n'est pas toujours le cas ! Nous avons été très bien accueillis.*

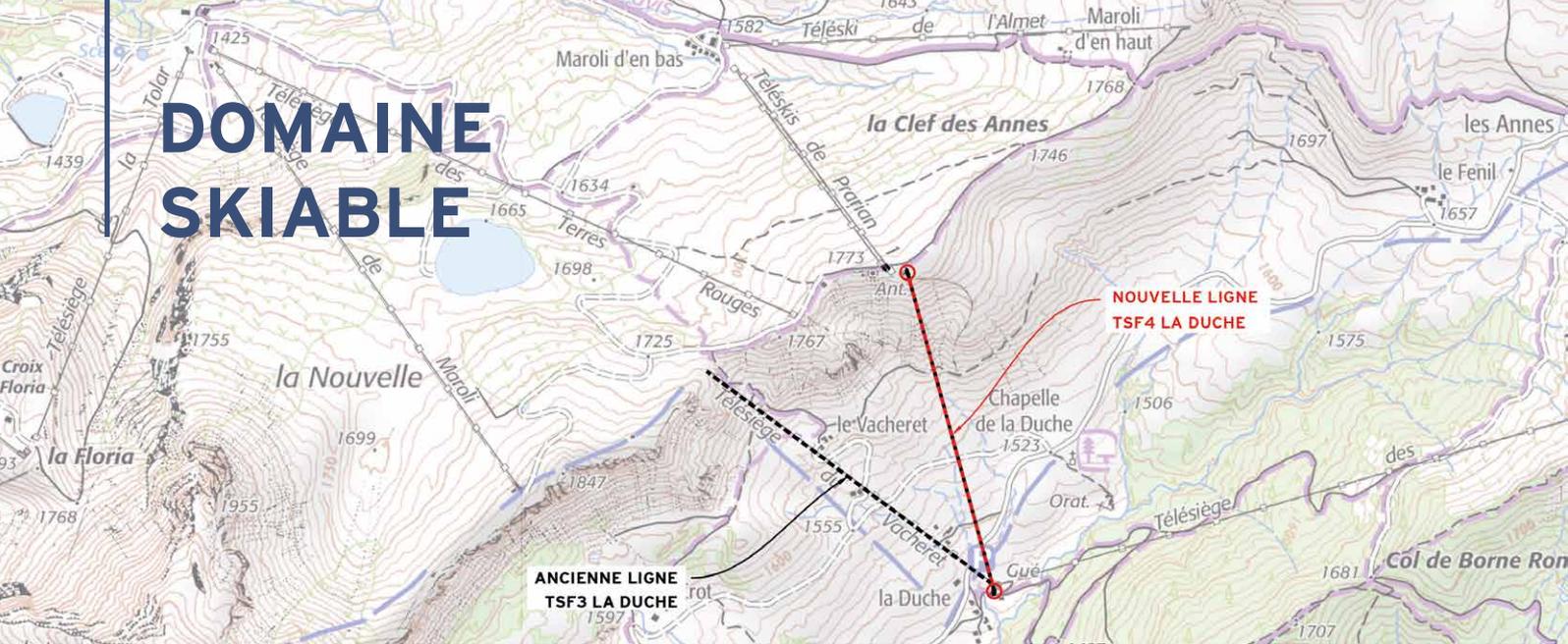


### Lucas Jannier Papi Jo (anciennement Crêperie des Outalays)

*Le restaurant a ouvert ses portes en décembre, c'est un rêve d'enfance devenu réalité ! Il est idéalement placé pour bénéficier de la clientèle des pistes en retour station, mais aussi piétonne. Malgré le manque de neige, la clientèle est venue profiter de la terrasse au soleil. Le public était vraiment diversifié : locaux, saisonniers, touristes, de tout âge ! C'est très agréable cette diversité, de voir qu'on touche tout le monde. C'est certainement ma meilleure satisfaction : les clients réguliers, qui reviennent dès la première saison. On a hâte de retrouver cet été.*



# DOMAINE SKIABLE



Nouvelle ligne du télésiège de la Duche

## Télésiège de la Taverne

Le télésiège de la Taverne, construit en 1973, possédait un rôle stratégique majeur puisqu'il assurait, avec le premier télésiège de la Joyère, l'accès aux pistes du Chinaillon depuis le village. Cette fonction d'ascenseur au domaine skiable, en complément du Rosay et de la Joyère, est toujours d'actualité.

Le remplacement de ce télésiège fixe 2 places par un 4 places améliorera l'accès au secteur de la Joyère et permettra aux enfants de monter à plusieurs avec un accompagnateur.

En période de forte fréquentation, il assurera une meilleure répartition des skieurs et soulagera plus efficacement la télécabine du Rosay.

Cette réalisation s'accompagne d'une volonté forte de limiter les impacts environnementaux avec la réutilisation d'un appareil d'occasion et de pièces de l'ancien télésiège des Gettiers, permettant une diminution du bilan carbone global du projet : utilisation de matériel stocké dans les Alpes avec un transport fortement réduit, coordination d'entreprises situées à faible distance, réutilisation de composants contrôlés et soumis à révision, matériel en majorité déjà manufacturé.

Une enquête publique portant sur le projet de remplacement, la servitude de remontées mécaniques, l'autorisation de défrichage et l'étude d'impact sera ouverte du 18 décembre 2023 au 18 janvier 2024.

## Télésiège de la Duche

Le télésiège fixe 3 places de La Duche, en service depuis 1982, possède un rôle stratégique dans la distribution de ce secteur excentré en servant notamment de retour vers celui du Maroly.

Le remplacement de cet appareil par un télésiège fixe 4 places est envisagé en 2024 sous maîtrise d'ouvrage de la SAEM des Remontées Mécaniques.

Le tracé retenu pour ce nouvel appareil s'éloigne des chalets existants (permettant une amélioration vis-à-vis du risque incendie notamment) et évite en totalité les habitats naturels sensibles identifiés sur ce secteur

(zones humides et éboulis). Il permettra aussi aux skieurs d'arriver au point le plus haut de la crête du Maroly, pour rejoindre par gravité d'autres secteurs.

L'étude d'impact, réalisée par le cabinet AGRESTIS, a été transmise aux services de l'Etat en juin 2023. Une enquête publique, ouverte et organisée par la Commune, s'est déroulée du 10 octobre au 10 novembre 2023.

Les procédures de consultation des entreprises pour les différents lots de travaux sont en cours par le maître d'œuvre DCSA et la SAEM des Remontées Mécaniques.



## Nouvelles caisses du Châtelet

Les nouvelles caisses du Châtelet, étendues de 4 à 7 dont une avec accès PMR (personne à mobilité réduite), ont été mises en service l'hiver passé. En parallèle, les

bornes automatiques ont été déplacées. Ces aménagements contribuent à apporter un meilleur service d'accueil client au plus près des zones de stationnement du secteur, de l'arrêt navettes et des remontées adjacentes.

## Étude CLIMSNOW

Le très faible enneigement de l'hiver 2023 a fortement perturbé les conditions d'exploitation des domaines skiables alpin et nordique de la station. La poursuite du changement climatique dans les prochaines décennies continuera sans doute de réduire la fiabilité de l'enneigement naturel.

Dès lors, c'est tout un territoire qui s'interroge sur la part des activités liées à la neige dans le futur : comment, à quel prix, sur quels espaces ?

**Afin de trouver la meilleure adaptation à ces changements climatiques et dans le cadre du volet transition du plan Espaces valléens du territoire, la CCVT et les stations des Aravis ont commandé une étude CLIMSNOW début janvier 2023.**

CLIMSNOW est le fruit d'un consortium (Météo France, INRAE, DIANEIGE) alliant recherche scientifique et ingénierie touristique spécialisée dans les stations de montagne. Il permet de quantifier, à diverses échéances, la fiabilité de l'enneigement (neige naturelle damée, avec ou sans neige de culture), sa variabilité, et la capacité pour la station à maintenir son exploitation, selon quels efforts et quelles modalités.

L'étude prend en compte des données de terrain (production de neige, damage) à l'échelle géographique des pistes de ski (via une modélisation numérique), l'estimation des quantités d'eau mobilisées pour la production de neige à l'avenir, ainsi que différents scénarios de changements climatiques tout au long du 21<sup>e</sup> siècle.

Le modèle permet non seulement de simuler l'évolution du manteau neigeux naturel, mais aussi de représenter les effets du damage et de la production de neige de culture.

**Les différentes projections obtenues à l'aide de cet outil vont permettre à terme de définir de nouvelles stratégies d'adaptation touristique et de diversification des activités. Le cas échéant, CLIMSNOW permettra d'orienter les choix d'investissements et leur pertinence pour chaque secteur du domaine skiable. L'étude contribuera également à déterminer la rentabilité de nouveaux projets (remontées mécaniques, réseau de neige de culture, etc.), et de valider ou non ces choix d'orientation.**

## Sécurisation du domaine skiable

Les évolutions du climat ont un impact certain sur l'exploitation du domaine skiable et la sécurité des usagers. En effet, il est désormais courant que des épisodes de fortes pluies viennent humidifier le manteau neigeux, même à haute altitude, et ce durant tout l'hiver. Cette neige gorgée d'eau atteint alors des masses volumiques conséquentes, ce qui peut engendrer des coulées plus ou moins importantes de neige humide. Ces avalanches de neige lourde ne peuvent être traitées classiquement par des tirs préventifs d'explosifs.

Pour limiter les conséquences et les dégâts que pourraient occasionner de tels phénomènes, la Commune et la SAEM travaillent de concert avec un bureau d'études spécialisé dans le risque avalanche et une entreprise de travaux acrobatiques afin de mettre en œuvre des dispositifs directement sur les zones de départ des coulées.

Ces travaux ont permis d'équiper, depuis deux ans, les pentes menaçantes au-dessus des pistes de l'Eglantine, de la Sonnerie et du Lac. Ils se traduisent par la pose d'une centaine de rondins en mélèze et de plusieurs claies, s'intégrant parfaitement au paysage. Ces installations s'inscrivent dans la continuité de ce qui a été mis en place sur le domaine skiable depuis de nombreuses décennies, et font l'objet d'une surveillance et d'un entretien régulier.

Par ailleurs, des travaux de purge de pierres et de pose de filets pare-pierres ont été réalisés sur le secteur du Lachat pour améliorer la sécurité des usagers des pistes.

## Aménagements ludiques en hiver...

Depuis deux ans, La SAEM développe, autour du ski, de nouvelles activités afin de proposer des expériences ludiques à la clientèle.

Le Môm'Park, inauguré l'hiver dernier, propose une activité freestyle de niveau débutant et intermédiaire à un plus large public (enfants, familles et pré-ados) tout en exploitant au mieux des zones « blanches » non utilisées et faciles d'accès.

Avant cela, une piste ludique thématique, la défi Môm', avait été aménagée depuis deux

ans sur l'Eglantine, piste verte dédiée à tous les publics. Le bon enneigement avait permis durant l'hiver 2021-2022 d'y réaliser deux tunnels en neige.

Également, plusieurs zones de repos et de contemplation ont été disséminées sur le domaine skiable, notamment sur les points hauts. Des espaces pique-nique, très appréciés, ont également vu le jour progressivement.

Enfin, une mascotte anime régulièrement les fronts de neige et espaces débutants.



## ... et en été !

L'été, l'un des enjeux pour les équipes est de rendre le sommet du mont Lachat attractif afin d'inciter les visiteurs même moins sportifs à monter, via la télécabine et le télésiège, sur le point haut de la station.

Depuis deux saisons, les excursionnistes peuvent donc y trouver un espace de contemplation pour admirer la vue ou le décollage des parapentistes, quelques tables de pique-nique et des aménagements ludiques : labyrinthe géant en paille, boulodrome, slackline, jeux variés...



## Projet artistique au tunnel des Outalays



Depuis deux ans, la SAEM des Remontées Mécaniques engage un travail sur ses espaces et activités afin d'y apporter, notamment, une certaine différenciation et originalité : aspect culturel, de sensibilisation, scénarisation...

L'animation de la galerie support du tapis des Outalays a notamment permis de transformer ce temps de transport en moment ludique avec :

**6 zones de jeu « Recherche et trouve »** dans une ambiance de peinture colorée, complétée d'environ 80 plaques illustrées sur lesquelles rechercher un élément donné en début de parcours via un écran

**3 passages éclairés à la lumière noire** pour y faire ressortir les sourires et vêtements blancs

**1 zone d'animation lumineuse** équipée de 40 barres de LEDs

**1 grand labyrinthe visuel** sur la totalité du parcours pour suivre de l'œil une piste verte, bleue, rouge ou noire pour les plus concentrés

# PROJETS ET TRAVAUX

Les projets et travaux présentés dans ce dossier, portés par la Commune, ne sont pas exhaustifs : d'autres réalisations en cours ou achevées sont à retrouver au fil des dossiers thématiques (domaine skiable, agriculture, programme transfrontalier à La Source...).

## Un Dahu au Grand-Bornand !

Un grand « Dahu » en bois, des toboggans, balançoires, hamac, sculptures en bois, mini-jeux à ressorts, parcours d'équilibre et maisonnette viennent animer cet espace ludique et décalé, dans l'esprit de La Source.

Ces jeux, particulièrement attendus par les familles, ont été réalisés presque exclusivement en bois, matériau naturel et adapté aux orientations paysagères du secteur, situé à proximité de la Maison du Patrimoine et de l'Espace Grand-Bo.

Le revêtement de l'aire de jeux, en copeaux de bois, joue le rôle d'amortisseur tout en conservant les propriétés d'un sol 100% naturel. Des zones végétalisées offriront ombre et fraîcheur pendant la période estivale.

Ce projet a bénéficié de financements importants, notamment par le programme Interreg ALCOTRA, le FEDER POIA (Programme Interrégional du Massif Alpin) et le Conseil Départemental de la Haute-Savoie.



Opération	Financeurs	Montants prévisionnels	Coût total
Travaux préparatoires de l'aire de jeux	Interreg FEDER ALCOTRA	38 250 €	
Phase d'étude du projet et création, conception et installation des jeux	Conseil Départemental 74	84 900 €	328 000 €
	FEDER POIA	84 900 €	
Autofinancement (reste à charge pour la Commune)		119 950 €	



## Aires de sport et de glisse au centre-village

L'aménagement d'aires de sport et de glisse au village, accessibles à tous et sur différents secteurs, est en cours :

- À proximité du stade de foot des Aravis (équipement intercommunal non accessible au public), il est proposé d'aménager un terrain multisports ou « citystade ».
- Le long du Borne, afin de satisfaire les nombreux sportifs, le parcours de santé sera complété par une aire de fitness « street workout » accessible aux débutants comme aux experts.

- Enfin, dans l'aire de loisirs, à proximité des terrains de tennis, un « pumtrack » doit être construit. Cet aménagement très attendu constitue une offre adaptée autant aux enfants de 3-5 ans sur draïssienne qu'à des pratiquants plus âgés et expérimentés. Gratuit et accessible à tous, il favorise l'apprentissage de l'équilibre, de la vitesse et de la gestion du risque. Il sera associé à une aire spécifique de skatepark.





## Travaux de la Mairie

Le service vie associative vous accueille depuis septembre 2023 au sein du bâtiment de la Mairie, suite aux travaux d'aménagement réalisés et la création d'un nouvel accès public dédié, côté Maison de la Presse. Des travaux ont également été opérés dans les bureaux des services, au rez-de-chaussée et au premier étage de la Mairie. Dans cette continuité, la salle du Conseil Municipal, accueillant les mariages, bénéficiera d'un rafraîchissement au printemps 2024. Un réaménagement de l'accueil principal de la Mairie sera également étudié.

## Le Grand-Bornand à travers ses sentiers !

Des faces calcaires du massif du Jalouvre aux combes et lapiaz des Aravis, entre les cols de la Colombière et des Annes jusqu'au mont Lachat, **le territoire du Grand-Bornand déroule plus de 160 km de sentiers de randonnée balisés.**

Dans le cadre de sa compétence « sentiers » et avec le concours du Conseil Départemental, la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) réalise chaque année des travaux d'entretien sur les sentiers pédestres.



Ces travaux (fauchage, renvoi d'eau, amélioration des équipements...) correspondent à plus de 1 000 heures de travail par an.

Notre territoire communal dispose de sentiers diversifiés, entre balades nature et sorties montagne. Ce bien commun exceptionnel mérite d'être mis à l'honneur car il attire chaque année de plus en plus d'explorateurs, randonneurs et promeneurs.



### À suivre...

Précédemment annoncés, deux nouveaux sentiers seront prochainement ouverts au public pour valoriser notre patrimoine naturel et culturel.

Le « sentier découverte » au Chinaillon bénéficiera en 2024 d'un projet d'animation pédagogique et d'animation ainsi que d'un nouveau cheminement depuis l'Office de Tourisme.

Un sentier géologique depuis le col des Annes, menant jusqu'au refuge de la Pointe Percée, sera aménagé en 2024.

### Comment les (re)découvrir ?

- L'appli *Virées en Aravis*, téléchargeable gratuitement, permet de s'y repérer via GPS
- L'édition 2023 de la carte est en vente à l'Office de tourisme et indique désormais les secteurs de présence des chiens de protection sur l'ensemble du territoire de la CCVT, en violet sur la carte. Cette donnée sera actualisée chaque année et permet aux usagers d'adapter aux besoins leurs itinéraires de sortie en montagne.



## Énergies

### → Installation d'un réseau de chaleur

Afin d'améliorer la consommation énergétique de l'ensemble des bâtiments sur le territoire de la Commune, des études de projets sont menées par le SYANE (Établissement public des énergies et du numérique de la Haute-Savoie) et notamment concernant **l'installation d'un réseau de chaleur au village**.

Le projet consiste à réaliser un réseau de distribution de chaleur, alimenté depuis une usine de production d'énergie renouvelable, à « plaquettes bois », envisagé en extension du bâtiment du Centre technique municipal à l'entrée du village. À partir de l'étude initiée pour les seuls besoins communaux, une enquête complémentaire a été effectuée auprès des particuliers susceptibles d'être raccordés le long du linéaire du réseau, défini et justifié en zone agglomérée. Le dimensionnement des ouvrages permettra, selon les nouveaux besoins identifiés, de desservir une trentaine de bâtiments à proportion de 67% pour le privé et 33% pour la Commune.

La première étude de faisabilité a été subventionnée à hauteur de 90% par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) via le SYANE. Ce dernier pourrait également assurer la création et l'exploitation, si la Commune lui transfère cette compétence, englobant le financement, la maîtrise d'ouvrage, la construction, l'exploitation ainsi que la vente de l'énergie.

### → Le garage du Clut

Sa transformation énergétique a commencé en 2022 avec des travaux d'isolation et de reprise de l'étanchéité des toitures terrasses. En 2023, les menuiseries extérieures ont été remplacées et une isolation par l'intérieur a été réalisée. Les travaux se termineront en 2024 avec la rénovation de la toiture ainsi que l'isolation par l'extérieur et le ravalement de la façade. Ce bâtiment sera le premier à répondre aux exigences du décret tertiaire avec une réduction de plus de 40% de ses consommations.

### → La Maison du Tourisme du Chinaillon

En amont de travaux de rénovation et de réhabilitation, une étude thermique sur l'ensemble du bâtiment a été réalisée. Les 1040 m<sup>2</sup> de surface du bâtiment, actuellement chauffés entièrement à l'électricité, pourraient consommer près de 80% d'énergie en moins après une rénovation complète. Les pistes envisagées pour atteindre à ce résultats sont :

- Installation d'une chaufferie bois
- Remplacement des menuiseries
- Isolation de la toiture, façade, planchers
- Passage en LED de tous les éclairages
- Remplacement du système de ventilation

### → Le centre aqua-récréatif au village (piscine)

une étude diagnostic est en cours et a permis d'explorer plusieurs pistes qui amélioreraient l'impact énergétique de l'équipement :

- Diminution du volume d'eau à chauffer et à traiter en remodelant le volume des bassins
- Réduction de la consommation électrique des pompes de filtrage grâce à la diminution du volume d'eau
- Raccordement de l'équipement au futur réseau de chaleur.

## Le décret tertiaire, qu'est-ce que c'est ?

Paru au Journal Officiel en juillet 2019, il impose la réduction de la consommation énergétique des bâtiments à usage tertiaire de plus de 1000 m<sup>2</sup>. Ceux-ci devront atteindre, par palier de 10 ans, des performances de sobriété définies. Le décret concerne les bâtiments administratifs, piscines, gymnases, cantines, bâtiments scolaires, ateliers, bâtiments de stockage, théâtres, hôtels...

L'ensemble des bâtiments assujettis au décret tertiaire ont été renseignés sur la plateforme OPERAT en décembre 2022 avec les données de consommations de 2019 à 2021, et le choix d'une année de référence de consommation. Cette dernière sert de base aux calculs de réduction de consommation :

**-40%** dès 2030,

**-50%** en 2040 et

**-60%** dès 2050.

Un plan d'action est ensuite défini pour atteindre ces objectifs.





## Construction d'une passerelle piétonne et réalisation d'une résidence Club à l'entrée du Chinaillon : la finalisation d'un projet global

Le programme d'aménagement du Charmieux, lancé en 2015, est un projet global et structurant pour notre station. Outre la restructuration du front de neige (remontées mécaniques, bâtiment d'accueil et de services, jardins d'enfants...) opérationnelle depuis 2020 qui en constitue la première étape, ce programme intégrait, dans sa configuration initiale, la construction d'un ouvrage public de franchissement du torrent.

Reliant les deux versants, cet ouvrage permet de créer une liaison douce entre le cœur du Chinaillon et le front de neige du Charmieux, facilitant ainsi aux résidents du Chinaillon l'accès au domaine skiable et services du site du Charmieux.

Parmi les solutions techniques étudiées (téléporté, pont routier, passerelle), un ouvrage de type « passerelle piétons » a été privilégié pour des raisons économiques et de facilité d'exploitation.

Cette passerelle de 130 mètres de long projetée entre le bâtiment du Charmieux et l'entrée du Chinaillon prendra appui en rive droite du torrent sur le terrain communal. Le giratoire sur la route départementale ainsi que le cheminement depuis l'aire de dépose minute permettra aux piétons et skieurs arrivant par skibus, de l'aval comme de l'amont, de rejoindre cette passerelle.

La construction de ces infrastructures et aménagements publics, sous maîtrise d'ouvrage communale, est conditionnée à la vente du tènement foncier communal. Renforçant notre capacité d'accueil de lits professionnels, ce projet présente un atout touristique majeur. Tant pour des raisons techniques que de faisabilité économique, ces deux réalisations sont étroitement liées.

Très récemment, ce programme d'aménagement touristique a franchi un nouveau cap avec la formalisation d'accords avec les opérateurs retenus, transcrits dans l'acte de cession du terrain de l'opération.

En effet, la Commune a retenu les sociétés Regency et Demathieu Bard Immobilier en tant que constructeurs et la société MMV en qualité d'exploitant de cette résidence de tourisme.

Les principes directeurs de ce projet sont les suivants :

- Conformément aux objectifs fixés par la Commune, l'offre du constructeur présente une partie majoritaire du programme investie en bloc, permettant ainsi une meilleure garantie de réalisation et une pérennité d'exploitation touristique.
- Cet ensemble sera exploité par un gestionnaire unique, le groupe MMV spécialiste de l'hébergement hôtelier en montagne et qui bénéficie de 30 ans d'expérience du tourisme en montagne. Il propose une exploitation sous forme de résidence club avec prise en charge des enfants dès 18 mois, ce qui constitue une offre d'hébergement touristique différenciée et complémentaire à l'offre existante sur le territoire.

Le programme comporte un ensemble de bâtiments regroupant 130 appartements touristiques et des locaux à usage collectif, exploités en une résidence de tourisme unique classée en catégorie 4 étoiles.

La partie majoritaire du programme, commercialisée en bloc à une foncière, comportera des équipements de services, des

locaux communs et des espaces de réception : espace accueil client, espace polyvalent, clubs enfants, espace aqualudique avec spa et bien-être ainsi qu'un restaurant.

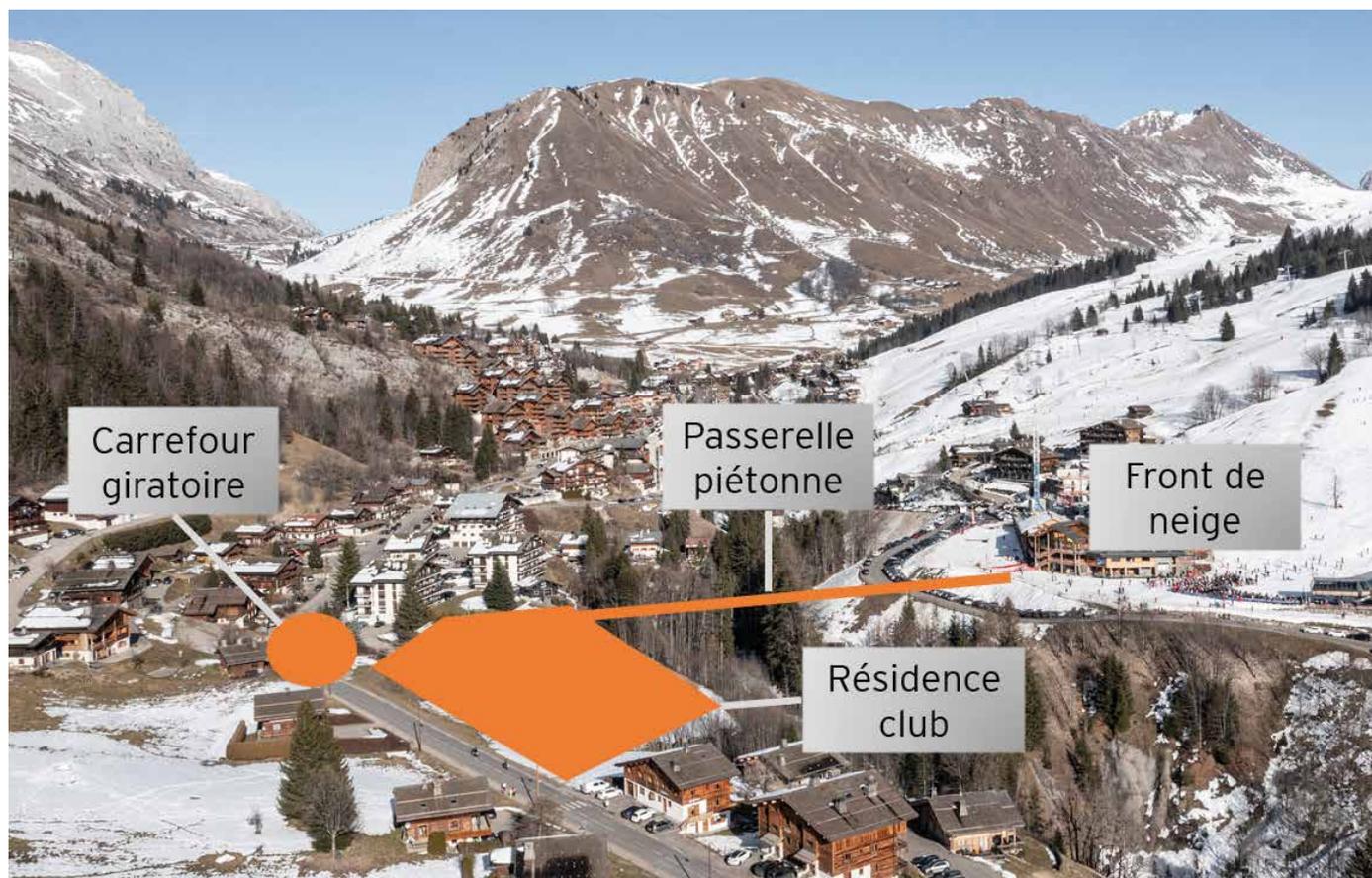
En outre, le programme intégrera le stationnement des véhicules en sous-sol correspondant au besoin réglementaire défini par le PLU, ainsi qu'au minimum 8 logements pour le personnel d'exploitation.

Par ailleurs, s'agissant d'une opération d'aménagement touristique au sens des dispositions de l'article L342-1 du code du tourisme, elle sera soumise à un conventionnement loi Montagne encadrant les modalités d'investissement, de réalisation et d'exploitation du programme pour une durée de 30 ans. Cette convention fixera notamment la date de mise en service ainsi que les périodes minimales d'ouverture au public de la résidence club. À savoir pour la saison d'hiver : de l'ouverture en continue des remontées mécaniques de la station à la fermeture de celles-ci. Pour la saison d'été : de mi-juin à mi-septembre. Ces périodes minimales



pourront être étendues dans le cas d'événement exceptionnel organisé dans la station. Les équipements d'accueil et de services, ainsi que l'espace aqualudique et le restaurant seront eux aussi assujettis à une ouverture en saison d'été et d'hiver.

Selon le calendrier prévisionnel établi et tenant compte des différentes phases administratives et de construction, l'ouverture au public de la résidence club est prévue pour décembre 2026.



## Toiture de la gare du Rosay

Les travaux de rénovation de la gare d'arrivée du télésiège du Rosay ont débuté en mai dernier avec le renforcement de la charpente métallique, puis avec la reprise partielle du bardage extérieur. La rénovation complète de la toiture s'est finalisée en décembre.



## Plan alpin et plan nordique



Conscient des défis liés à la fois aux aléas de l'enneigement, à l'évolution des pratiques et des attentes des populations locales et touristiques auxquelles sont confrontées les stations de montagne, le Conseil Départemental a élaboré et voté un plan alpin et nordique ambitieux. Les actions inscrites dans ces plans s'adressent aux acteurs publics et associatifs de chaque filière et visent à préserver et moderniser les stations et domaines skiables.

Ces plans se déclinent en plusieurs axes qui concernent aussi bien l'attractivité des cœurs de station, l'amélioration des services et infrastructures, la diversification de l'offre par l'innovation, le confortement des différentes pratiques, que la recherche d'excellence environnementale et l'investissement sur la jeunesse.

### En 2023, Le Grand-Bornand a été soutenu :

Au travers du **plan nordique**, à hauteur de 600 000 €, pour l'acquisition d'une dameuse et l'amélioration des pistes (sécurisation des ponts), soit une prise en charge de 80% du Département (montant total estimé à 750 000 €).

Sur le **plan alpin**, 33 000 € ont été accordés pour l'amélioration des pistes VTT (30% de subventions sur les 110 000 €), 25 500 € pour l'amélioration de l'accueil clientèle avec l'installation de toilettes sèches sur les pistes (30% de financement sur les 85 000 €) et enfin 66 000 € pour l'optimisation de l'enneigement, notamment des pistes de liaison (40% de financement sur les 165 000 €).

C'est aussi au travers de ces plans que le Ski-Club et le foyer de ski de fond sont soutenus par le Département, respectivement à hauteur de 112 000 et 83 000 €.

### La Commune a déposé début septembre deux nouveaux dossiers de subventions :

- Sur le **plan alpin**, le projet porte sur la réalisation de deux tapis skieurs : le premier, situé au-dessus du cabinet médical, le second entre la Floria et le Châtelet. Ces équipements visent à encourager et favoriser la pratique sportive pour tous et plus spécifiquement des jeunes et des familles.
- Sur le **plan nordique**, le projet comprend, dans la partie ancienne du bâtiment de l'Auberge Nordique, la rénovation de cinq chambres, de la salle d'activité et des logements saisonniers. Le programme prévoit également l'installation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.



# URBANISME ET HABITAT

Le territoire de la CCVT compte une majorité de résidences secondaires, en particulier en station, et les logements occupés restants le sont majoritairement par leurs propriétaires, donc hors marché locatif.

## Retour sur l'enquête habitat de la CCVT

La Communauté de Communes des Vallées de Thônes s'est engagée dans l'élaboration de son 2<sup>e</sup> Programme Local de l'Habitat (PLH). Ce document cadre fixera, pour la période 2023-2028, les principes et les objectifs de la politique « Habitat » intercommunale.

Tout au long du processus, différents acteurs, et notamment les habitants du territoire, seront associés et consultés pour co-construire le document ou apporter un éclairage sur certaines thématiques. Dans le cadre du diagnostic, habitants et actifs du territoire ont été invités à exprimer leurs avis et leurs attentes en répondant à l'enquête en ligne, du 6 juillet au 15 septembre 2022.

Le rendu de cette étude permet d'apporter certains éclairages sur la situation de plus en plus difficile concernant l'accès à l'habitat permanent et en particulier dans les stations.

# 5 507

logements sur la Commune en 2020 (source Insee) pour

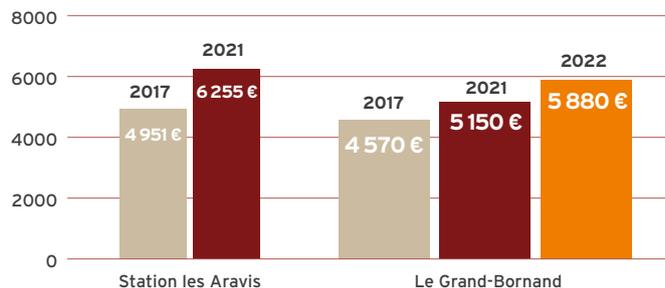
**952**  
résidences principales

**4 455**  
résidences secondaires\*

**2 082**  
habitants

\* Définition Insee : une résidence secondaire est un logement utilisé pour des séjours de courte durée (week-ends, vacances). Les logements meublés mis en location pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires.

La flambée des prix du foncier et de l'immobilier vient aggraver les difficultés d'accès au logement :



Source : étude et enquête « habitat » par la CCVT (2021-2022)

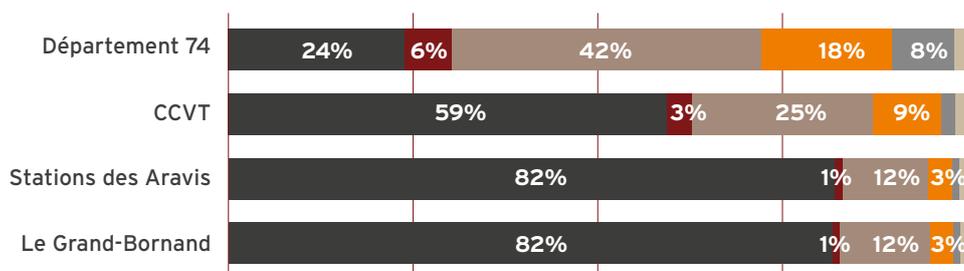
### À noter

Depuis cette étude, le prix de l'immobilier sur la Commune a connu une augmentation d'environ

**+20%**

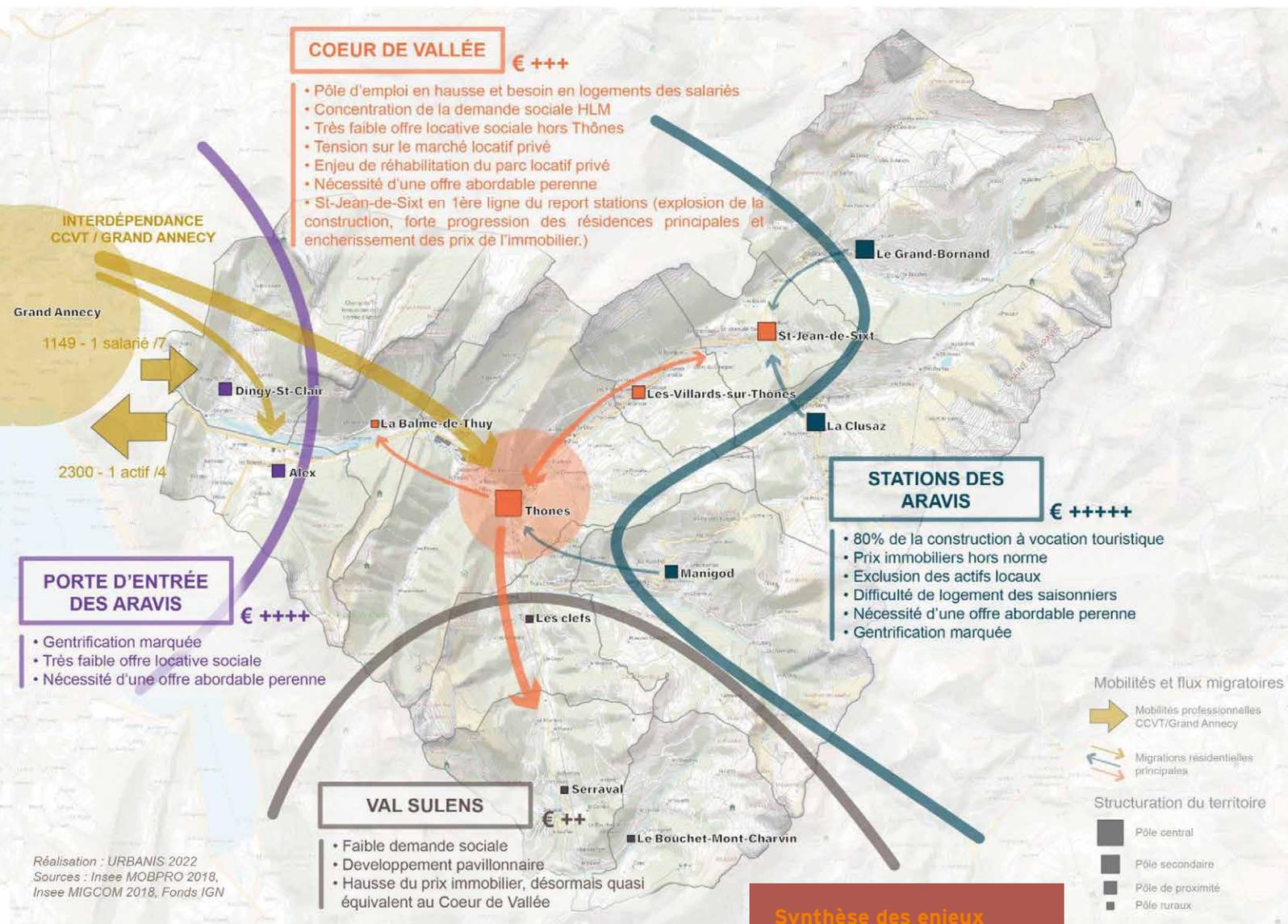
### Segmentation de l'occupation du parc de logements

Source : INSEE RP 2019 - Traitement : Urbanis



■ Résidences secondaires et logements occasionnels  
■ Logements vacants  
■ Logements occupés par leurs propriétaires

■ Logements en location privée  
■ Logements en location sociale  
■ Logements occupés à titre gratuit



### Synthèse des enjeux

Les stations des Aravis cristallisent les difficultés d'accès au logement en accession et en location.

## Projet d'accession sociale à la propriété au Clos du Pin

La Commune étudie sur le secteur du Clos du Pin un projet de construction de 12 à 15 logements destinés principalement à l'accession sociale à la propriété en résidence principale. Cette opération s'inscrit dans le cadre du dispositif du Bail Réel Solidaire (BRS).

Pour ce faire, la commune s'est rapprochée de la S.A. Mont Blanc, entreprise Sociale de l'Habitat en Haute-Savoie qui dispose d'un Organisme Foncier Solidaire (OFS), Sô Alpes, permettant de réaliser ce type d'opérations.

### Le dispositif BRS

Le Bail Réel Solidaire (BRS) est un dispositif qui dissocie, en termes d'acquisition, le foncier du bâti.

Le principe est le suivant : les familles deviennent propriétaires du logement uniquement et louent le terrain sur lequel il est construit à l'OFS Sô Alpes, propriétaire du terrain.

La redevance foncière est comprise entre 1,20 et 1,50 € le m<sup>2</sup>. Cette formule permet ainsi de réduire le coût d'achat d'un appartement en résidence principale.

Cependant, et comme pour toute accession sociale à la propriété, l'éligibilité au BRS est soumise à des conditions de ressources fixées selon un classement par zonage.

### Le zonage

Le zonage conventionnellement appelé ABC effectue un « classement des communes du territoire national en zones géographiques en fonction du déséquilibre entre l'offre et de la demande de logements ». Par ordre décroissant de tension, ce zonage de A à C est notamment utilisé pour l'éligibilité et pour les barèmes applicables aux aides relatives à l'investissement locatif et à l'accession à la propriété.



En bleu : zone dédiée au projet d'accession sociale à la propriété (Bail Réel et Solidaire) au Clos du Pin

Le Grand-Bornand était, jusqu'à fin septembre classé en zone B1, ce qui ne correspondait pas au niveau de tension du marché immobilier sur notre territoire.

Après de nombreuses démarches de révision de ce classement auprès des parlementaires et de la préfecture, nous avons pu obtenir un classement en zone A.

Pour accéder au dispositif, les revenus du ménage ne doivent pas dépasser les plafonds de ressources (revenu fiscal de référence) ci-dessous :

Nombres de personnes au sein du foyer	Revenu annuel maximal d'éligibilité en zone A (en cours de classement)
1	35 515 €
2	49 720 €
3	56 825 €
4	64 638 €
5 et plus	73 732 €

Ainsi, l'arrêté ministériel du 2 octobre 2023 qui nous classe en zone A permet désormais au plus grand nombre d'accéder à ce dispositif d'accession pérenne.

#### Les conditions de revente du bien

**Pour le vendeur :** le prix de revente est encadré. Le calcul est fait à partir de la valeur initiale du bien, à laquelle est appliqué un indice de revalorisation, prenant en compte l'évolution du marché de l'immobilier.

**Pour l'acheteur :** sous le contrôle et l'agrément de Sô Alpes, le nouvel acquéreur devra respecter les conditions d'achat en BRS. Le bien restera affecté aux objectifs fixés, quel que soit l'acquéreur.

Ainsi, cela permet à d'autres ménages de bénéficier du logement à un prix abordable, sans possibilité de spéculation.

### Projet du Clos du Pin

Concernant le montage de notre opération, la redevance foncière mensuelle serait fixée à 1,40 €/m<sup>2</sup>, et le prix de vente moyen à 3 400 €/m<sup>2</sup> SHAB TTC - stationnement compris (valeur novembre 2023). Cela correspond à une décote d'environ 60% par rapport au prix du marché du neuf.

Typologie	Surface du logement (m <sup>2</sup> SHAB)	Prix de vente/m <sup>2</sup> SHAB	Prix moyen (TTC)	Redevance foncière moyenne
T3	65 m <sup>2</sup>	3 400 €/m <sup>2</sup>	221 000 €	105 €/mois
T4	85 m <sup>2</sup>	3 400 €/m <sup>2</sup>	289 000 €	126 €/mois

Ces éléments sont communiqués à titre indicatif et pourront varier au moment de la réalisation du projet.

### Vous êtes intéressé(e) par le dispositif et vous êtes éligible ?

Retrouvez les informations du projet, le détail du dispositif du BRS ainsi que le formulaire, présentés lors de la réunion publique d'information et d'échange du mercredi 19 avril 2023 accessibles directement sur le site de la Mairie via le QR code suivant.



Ces documents sont également disponibles à l'accueil de la Mairie. Votre dossier sera transmis à S.A Mont Blanc qui vous fera un retour.

## Procédure de révision allégée du PLU n°1

Une première procédure de révision du PLU dite « allégée » est engagée par la Commune. Ce type de révision permet de faire évoluer certains éléments à enjeux selon des modalités plus souples que pour une révision générale.

Dans le cas présent, elle a pour objectif de permettre l'installation d'une exploitation agricole ovine au lieu-dit « les Dzeures », sur le secteur des Envers.

L'installation d'une telle exploitation permettra une diversification de l'activité laitière, fortement marquée par la prédominance d'exploitations bovines. Plus largement, elle concourt au maintien et confortement de l'activité économique sur la Commune, en parallèle de la conservation de ses caractéristiques paysagères.

Pour rendre possible un tel projet, il est nécessaire de revoir l'affectation de la parcelle d'implantation du futur bâtiment d'exploitation, actuellement classée en zone inconstructible.

La procédure de révision « allégée » du PLU vise donc à modifier ce classement afin de permettre la mise en œuvre d'une construction agricole.

**La révision allégée a fait l'objet d'une concertation préalable qui s'est déroulée du 7 juin au 15 août 2023. À son arrêt le 28 septembre 2023, le document a été envoyé pour avis aux personnes publiques associées. Il fera l'objet d'une enquête publique du 7 au 21 décembre 2023, avant son approbation par le Conseil Municipal.**

## Procédure de modification simplifiée du PLU n°1

Parallèlement à la révision allégée du PLU, la Commune a engagé le 27 juillet 2023 la modification simplifiée n°1 du PLU. Cette procédure a pour but de faire évoluer à la marge quelques dispositions du règlement écrit du PLU de nature à faciliter la poursuite des objectifs définis par le PLU et clarifier l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme concernées par les modifications.

La procédure a pour but de :

- Préciser les conditions permettant la reconstruction d'un bâtiment détruit ou démolé ainsi que la réhabilitation et le déplacement des constructions traditionnelles ;
- Compléter la règle concernant le stationnement des véhicules automobiles ainsi que celle concernant la construction de garages enterrés en zone agricole et naturelle ;
- Permettre, dans certains secteurs agricoles, la mise en œuvre de projets de remodelage de terrains à des fins de valorisation agricole ;
- Compléter les dispositions et définitions concernant le traitement architectural des constructions, le lexique, et rectifier des erreurs matérielles ;
- Redéfinir la part de logements sociaux imposée pour certaines opérations, passant d'un minimum de 20% à 30% au-delà de 1 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher.

**À la différence de la révision allégée, la modification simplifiée n'est pas une procédure soumise à enquête publique. Elle fera uniquement l'objet d'une mise à disposition du dossier au public (en ligne et en Mairie) pendant une durée d'un mois du 2 janvier 2024 au 2 février 2024, avant approbation du document par le Conseil Municipal.**





# VERSANT DURABLE

**2022-2023 marque une accélération dans la démarche durable de la Collectivité avec, notamment, le recrutement d'un chargé de mission et le renfort d'un stagiaire pour l'été 2023.**

Les Alpes ont connu un réchauffement climatique moyen de +2,4°C entre 1900 et aujourd'hui, lié exclusivement aux activités humaines. Les effets se ressentent déjà.

En hiver, -20 à -25% de neige sous 1500 m depuis 1980 avec une limite pluie-neige qui remonte au fil des ans.

En été, les longues périodes de canicule et de sécheresse impactent inévitablement notre territoire.

Face à ces enjeux multiples, complexes et interdépendants, nous devons rester humbles, nous poser les bonnes questions et chercher des solutions soutenables.

## **Vers une meilleure connaissance des enjeux**

Plusieurs dates d'ateliers (fresque du climat et fresque de la biodiversité) ont été proposées aux habitants, socioprofessionnels, résidents secondaires... Au total, plus de 160 personnes y ont participé.

D'autres ateliers seront proposés tout au long de l'année. Les prochaines dates sont disponibles sur le site internet de la Mairie rubrique « Versant Durable » > « Ça m'intéresse ».

## **La fresque du climat ?**

C'est un atelier ludique d'intelligence collective gratuit, rigoureux et scientifique qui permet de comprendre tous les enjeux liés au réchauffement climatique, en trois heures.

Vous y obtiendrez également un premier bilan de vos impacts avec des solutions concrètes à apporter dans votre quotidien.



## **... et de la biodiversité ?**

La fresque de la biodiversité a pour but de faire prendre conscience des dépendances ou impacts sur la biodiversité que l'on peut avoir en tant qu'individu, et de réfléchir collectivement aux actions à mettre en place pour sa préservation.

Au cours de cet atelier, vous découvrirez le fonctionnement des écosystèmes, le rôle de la biodiversité pour l'humanité, les interactions avec les activités humaines et les menaces liées à son érosion.



# Bilan carbone 2021 de l'activité touristique du domaine skiable

## EMPREINTE CARBONE 1 JOURNÉE DE SKI

TOTAL

**48,9** kgCO<sub>2</sub>e  
(100%)

### VALEUR MOYENNE

Étude réalisée pour une journée de ski à La Clusaz, le Grand Bornand et Tignes

DOMAINE SKIABLE	COLLECTIVITÉ *
1,4 kgCO <sub>2</sub> e	7,9 kgCO <sub>2</sub> e

\* Infrastructures, équipements et services en lien avec les activités touristiques

**LOGEMENT TOURISTIQUE**

1,7 kgCO<sub>2</sub>e

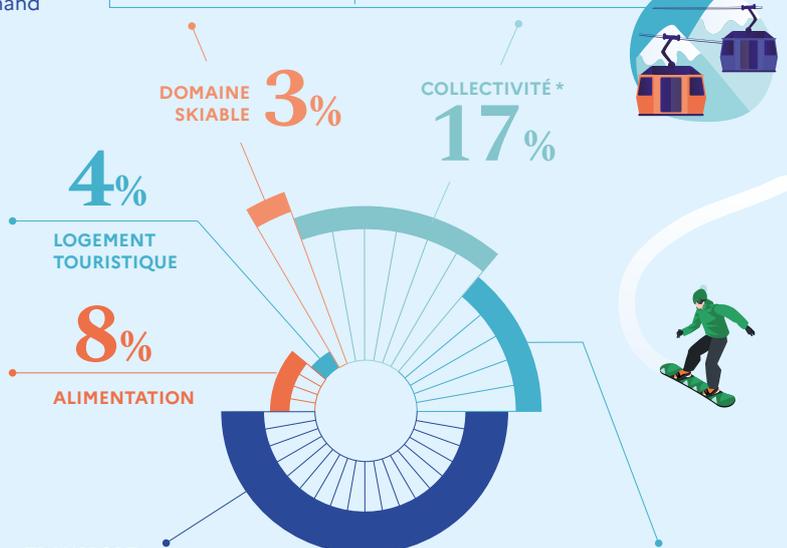
**ALIMENTATION**

4,0 kgCO<sub>2</sub>e

**VÉGÉTARIEN**

1,0 kgCO<sub>2</sub>e  
soit une réduction de 75% de l'impact de l'alimentation

TRANSPORT	CAS PARTICULIERS	
	ANNÉCIEN	LONDONIEN
	22,1 kgCO <sub>2</sub> e S'IL VIENT EN VOITURE SEUL	61,7 kgCO <sub>2</sub> e S'IL VIENT EN AVION PUIS TAXI
	5,5 kgCO <sub>2</sub> e S'IL VIENT EN VOITURE AVEC 3 AUTRES PERSONNES	5,0 kgCO <sub>2</sub> e S'IL VIENT EN TRAIN PUIS BUS
	<b>25,4</b> kgCO <sub>2</sub> e	



TRANSPORT  
**52%**

**3%** 1,7 kgCO<sub>2</sub>e  
VESTE GORE-TEX

**1%** 0,7 kgCO<sub>2</sub>e  
PULL EN ACRYLIQUE

**1%** 0,6 kgCO<sub>2</sub>e  
PANTALON DE SKI

**0,2%** 0,1 kgCO<sub>2</sub>e  
BÂTONS DE SKI

**3%** 1,3 kgCO<sub>2</sub>e  
CHAUSSURES DE SKI

**0,1%** 0,1 kgCO<sub>2</sub>e  
CASQUE DE SKI

**16%**  
ÉQUIPEMENT

**0,02%** 0,01 kgCO<sub>2</sub>e  
LUNETTES DE SOLEIL

**0,3%** 0,2 kgCO<sub>2</sub>e  
T-SHIRT EN POLYESTER

**0,4%** 0,2 kgCO<sub>2</sub>e  
GANTS/MOUFLES

**0,02%** 0,01 kgCO<sub>2</sub>e  
PAIRE DE CHAUSSETTES

**7%** 3,6 kgCO<sub>2</sub>e  
PAIRE DE SKIS

L'ADEME a réalisé un bilan carbone de l'activité touristique de trois stations, incluant Le Grand-Bornand, afin de mieux comprendre la répartition des émissions et notamment dans le cadre de la pratique du ski.

Étude réalisée par le cabinet UTOPIES dans le cadre de la rédaction du guide sectoriel pour l'évaluation des bilans GES de la filière sports, montagne et tourisme. Pour obtenir le détail méthodologique, se référer au guide disponible sur le site de l'ADEME.

Le Grand [La]BO a été lancé officiellement le 19 janvier 2023 à l'occasion d'une présentation aux habitants et acteurs du territoire. Cette soirée de lancement a rassemblé plus de 400 personnes, comptant de nombreux Bornandins et une part importante de notre jeunesse.

Ce moment de rencontre privilégié a permis à la Commune et à l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) de présenter les enjeux, champs d'action et modalités de participation au projet.

Un temps d'échange sous forme de questions/réponses a eu lieu suite à cette présentation, avant la seconde partie de soirée consacrée à la conférence-débat animée par Cyril Dion, permettant de prendre de la hauteur sur les enjeux du changement climatique et d'échanger sur les différentes façons de s'investir et d'imaginer les solutions de demain.

Vous êtes intéressés par le projet du Grand [La]BO, ou vous souhaitez vous investir pour l'avenir de votre village en proposant un projet ? Rendez-vous sur la rubrique « Versant durable » > « Ça m'intéresse » du site internet de la Mairie, accessible via le QR code suivant :

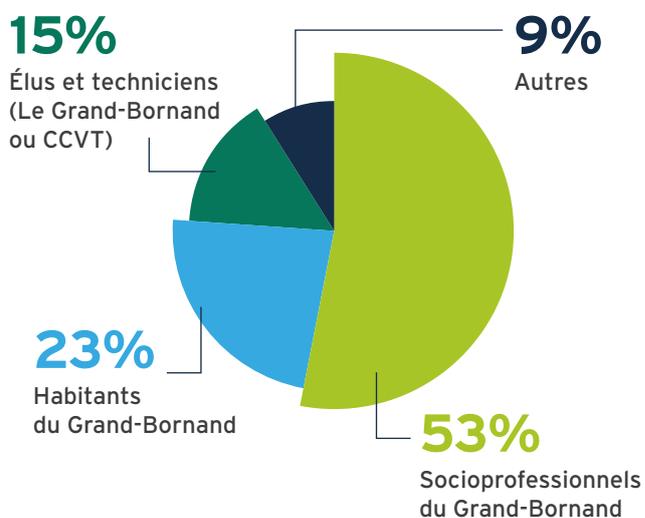


## Les 4 grands objectifs du Grand [La]BO

### 1 Impliquer et partager les connaissances des acteurs du territoire

Plus de 250 personnes ont déjà été interrogées lors d'enquêtes individuelles pour comprendre finement les problématiques à l'aide de regards croisés. Plusieurs ateliers participatifs sur la biodiversité ordinaire, l'alimentation, l'agriculture, « s'imaginer le Grand-Bornand en 2050 » ont déjà eu lieu depuis mars dernier. Ceux-ci ont permis à une partie des 55 Bornandins qui se sont inscrits aux thématiques du Grand [La]BO de participer plus activement, notamment sur les thématiques de l'alimentation et la biodiversité. L'année 2023 étant centrée sur l'élaboration des diagnostics, c'est surtout l'année 2024 qui verra émerger des actions de science participative.

### Répartition des acteurs enquêtés Phase de mi-diagnostic



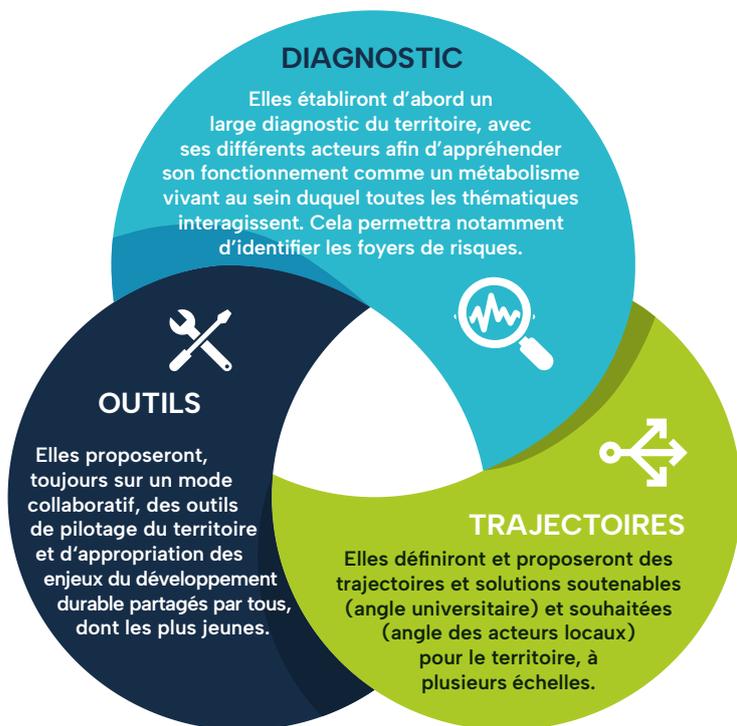
2 Mesurer la pression des activités humaines sur le territoire et définir sa capacité de charge.

3 Envisager des nouveaux modèles économiques grâce à une multitude de solutions alternatives. Ce point sera au cœur de l'année 2024.

4 Piloter les transitions au moyen d'outils et indicateurs fiables, simples et répliquables. Le diagnostic doit pouvoir faire émerger des indicateurs pertinents à tester en 2024 et consolider en 2025.

## Les 3 grandes étapes

Les équipes pluridisciplinaires de l'USMB travailleront selon trois grandes étapes :



**Le diagnostic territorial soutiendra l'élaboration de trajectoires et d'actions qui seront présentées aux habitants et acteurs du territoire.**



## Les actualités du Grand [La]BO en thématiques

### Agriculture

- Des enquêtes auprès des agriculteurs, complétées par une journée thématique organisée le 21 mars, ont permis d'affiner le diagnostic partagé sur l'état de l'agriculture et ses perspectives.
- Concernant plus spécifiquement la valorisation du petit lait (lactosérum) issu de la production du reblochon, des propositions ont été faites aux agriculteurs. Celles suscitant le plus grand intérêt sont affinées et testées techniquement et économiquement.
- Le regard des jeunes sur le devenir de l'agriculture, qu'ils soient en formation agricole ou enfants d'agriculteurs a fait l'objet d'un travail spécifique au printemps.



### Biodiversité ordinaire

- Les comptages des hirondelles et des insectes ont été réalisés ce printemps et cet automne, pour envisager des actions de protection et restauration.
- Un atelier avec des citoyens a permis de lancer des actions de science participative qui ont vu le jour lors de la fête de la nature fin mai 2023.
- Les écoliers du Grand-Bornand ont participé à une sortie nature à la découverte des insectes pollinisateurs de nos prairies.
- Le service cadre de vie, en lien avec l'Université, réalise des expérimentations visant une meilleure connaissance de la faune et de la flore dans les espaces verts communaux ainsi que des actions de préservation de la biodiversité locale.

## Et... action !

En parallèle du Grand [La]BO et l'élaboration de nouvelles trajectoires, nous continuons d'agir sur de nombreuses thématiques :

### Alimentation

- « Résider et s'alimenter dans une commune de montagne agricole et touristique », c'est la problématique abordée par les étudiants qui ont enquêté au porte-à-porte de janvier à mai.
- Un premier atelier participatif a rassemblé une quinzaine de Bornandins pour évoquer les facilités et difficultés à s'alimenter localement, en esquisant des pistes de réflexion. Un second temps doit permettre de préciser les souhaits et lancer certaines initiatives.

En parallèle, la CCVT engage des réflexions dans le cadre de l'élaboration de son Plan Alimentaire Territorial.

### Économie et tourisme

- Deux chercheurs, accompagnés du cabinet Stratorial, développent une méthodologie innovante pour réaliser une cartographie des business models actuels et émergents sur le territoire.
- Une thèse est dédiée à la capacité à faire émerger des business models durables. 4 ateliers de « design fiction » ont eu lieu avec des participants sélectionnés afin d'envisager Le Grand-Bornand de demain.
- Un inventaire des ressources territoriales mobilisables au service de la transition touristique de la commune est en cours.

### Vie quotidienne

- La remorque d'analyse de la qualité de l'air et les sondes installées dans les classes et sur le parking de l'école Saint Jean-Baptiste durant l'hiver ont abouti à des résultats très positifs. La qualité de l'air observée est supérieure à la moyenne des territoires de montagne, la présence de particules fines étant très faible. Cet atout est à préserver et des analyses complémentaires sont en cours.
- Une mission dédiée doit permettre de cartographier l'état de l'eau sur le territoire afin de produire un modèle hydrologique de la Commune.

### Énergies

Deux doctorantes travaillent jusqu'en 2025 sur les potentiels de production solaires et thermiques pour la rénovation du bâti.



## Zéro déchet

Deux opérations de **ramassage des déchets sur le domaine skiable** ont été organisées ce printemps, en collaboration avec les différentes structures et associations du Grand-Bornand :

### → Sur le domaine nordique

Le mercredi 29 mars de 14h à 16h, ayant réuni plus de 80 personnes.

Organisée par la Régie Nordique avec le foyer de ski de fond, le Ski-Club, l'école de ski de fond et la Mairie, cette opération a permis de collecter plus de 120 kilos de déchets.





### → Sur le domaine alpin

Le mercredi 26 avril de 14h à 16h30, rassemblant plus de 110 personnes.

170 kilos ont été ramassés lors de cette demi-journée organisée par la SAEM des Remontées Mécaniques, avec le concours du Ski-Club, de l'ESF et de la Commune.

Enfin, l'association communale de chasse a organisé une opération de ramassage complémentaire sur le domaine le samedi 13 mai, réunissant une quinzaine de volontaires.

Merci à tous !

### Compostage

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le tri des biodéchets à la source sera obligatoire. En moyenne, 30% des déchets de la poubelle ménagère sont des déchets organiques qui peuvent naturellement se décomposer.

Pour composter ses biodéchets, optez pour le bac de compostage :

- Individuel si votre habitation le permet (jardin individuel)
- En copropriété pour mutualiser les ressources, plus ou moins grand selon vos besoins !
- Communal, en utilisant l'un des quatre bacs installés sur la Commune : à l'extérieur du restaurant scolaire, et depuis cet été à côté du cimetière, à la Maison Augusta et au Chinailon à la Place.

Pour plus de renseignements et pour vous équiper d'un bac composteur ou d'un bio-seau, permettant de collecter à domicile avant le dépôt dans un bac, contactez la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (coordonnées au verso du magazine).



Rappelons que ces opérations viennent en complément du ramassage quotidien réalisé par les services de la station et de la Commune tout l'hiver.



### MÉMO TRI

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la modification des consignes de tri permet de déposer tous les emballages, sans distinction, dans la poubelle de tri (poubelle jaune).

### La Commune s'engage dans l'opération « Le Borne commence ici »

Depuis fin août, des plaques « Le Borne commence ici, ne rien jeter » ont été posées sur les grilles d'eaux pluviales dans le village et au Chinailon. L'objectif est de sensibiliser le public aux rejets polluants issus des eaux pluviales. Plastiques, papiers, mégots, produits d'entretien, détergents et hydrocarbures font partie des macros ou micro-déchets qui, si rejetés dans les grilles d'eaux pluviales ou sur la voirie, se retrouvent acheminés via les réseaux d'eaux pluviales jusqu'au Borne.

Contrairement aux idées reçues, les réseaux d'eaux pluviales ont la seule fonction de collecter et transporter les eaux de pluie. Les bons gestes, comme laver les voitures dans les stations de lavage, jeter les seaux avec les produits d'entretien dans les eaux usées (toilettes, évier, lavabo), jeter les mégots et les déchets dans les poubelles ou dans des contenants de tri adaptés, sont indispensables pour préserver la qualité de nos rivières.

Une inauguration symbolique de cette opération s'est déroulée le vendredi 8 septembre en présence du Président du SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents) Bruno FOREL, du Conseil Municipal, ainsi que du Conseil Municipal des Jeunes.



## Biodiversité

### Observatoire environnemental

dans le cadre de l'observatoire environnemental lancé en 2020 sur 3000 hectares (sur les 6000 de la Commune), le suivi des habitats naturels et leur diversité floristique se poursuit.



Les premières actions de préservation des zones humides ont été engagées en 2023 doublées d'actions de sensibilisation sur l'importance de ces espaces, qui retiennent l'eau dans les périodes sèches et jouent un rôle réservoir de biodiversité. Les zones d'hivernage du tétras-lyre seront quant à elles renforcées pour l'hiver 2024.

Pour aller plus loin, la Commune candidate à l'appel à projet « Atlas de la Biodiversité Communale ». Ce dispositif ouvre droit à des financements de l'Office Français de la Biodiversité pour étendre l'observatoire à toute la Commune. Si cet appel à projet aboutit, l'Atlas serait finalisé et rendu public d'ici 2026.

### Fauchage tardif

les services municipaux, en collaboration avec les équipes universitaires du Grand [La]BO, expérimentent des zones de fauchage annuel tardif afin de prendre soin de la biodiversité ordinaire.



Cinq zones (correspondant à plus de 5% des espaces verts entretenus par la Commune) ont été identifiées depuis le long du Borne, vers l'Espace Grand-Bo ou autour du stade des Aravis. Des panneaux ont été installés sur les sites afin d'informer et sensibiliser le public.

À noter que la plupart des insectes vivent, se reproduisent et se nourrissent dans les prairies fleuries. Ils sont essentiels à la pollinisation et donc à la diversité florale. Par cette action, la collectivité contribue au maintien de la biodiversité ordinaire.

### Protection des tétras lyres

Une zone de mise en défens estivale du tétras lyre a été mise en place le 26 juillet jusqu'à début septembre au-dessus du lac du Maroly, sur 5 hectares, grâce à un partenariat entre la Commune, la SAEM des Remontées Mécaniques, la Fédération de chasse de Haute-Savoie et les chasseurs du Grand-Bornand. L'installation d'une signalétique et de panneaux de sensibilisation adaptés pour les promeneurs offre au tétras lyre la tranquillité nécessaire pendant la croissance des poussins, allant de mi-juin à mi-août. Les zones d'hivernage seront quant à elles renforcées pour l'hiver 2024.



## Fête de la nature au Grand-Bornand !

À l'occasion de la Fête de la nature 2023, première édition dans les Aravis, différents formats d'animations ont été proposés du 27 au 28 mai par la CCVT en partenariat avec le Grand [La]BO, afin de sensibiliser à la biodiversité de notre quotidien.



## Écoresponsabilité des événements

Notre commune bénéficie d'une forte dynamique événementielle, profondément liée à notre identité et à notre attractivité. C'est un atout majeur que nous devons préserver pour notre qualité de vie et notre tissu local, mais qui questionne inévitablement notre impact.

En 2023, Le Grand-Bornand Tourisme et la Commune ont priorisé l'évaluation de l'impact de nos grands événements - Coupe du monde de biathlon, Glisse en Cœur, festival Au Bonheur des Mêmes - ainsi que les bonnes actions déjà mises en œuvre, à l'image du tri des

biodéchets et la suppression de la vente de bouteilles plastiques lors de la dernière édition de Glisse en Cœur ou encore la suppression quasi-totale des groupes électrogènes pour les télévisions lors de la Coupe du Monde de biathlon.

Un bilan carbone approfondi est en cours ainsi que l'identification des prochaines actions à mettre en œuvre pour le réduire. Sans surprise, le transport représente le poste principal d'émissions et impose un travail d'amélioration des mobilités à l'échelle du territoire.

# MOBILITÉ ET LIAISONS DOUCES

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 a réformé en profondeur le cadre général des politiques de transport en France, en renforçant le rôle des Régions comme chef de file de la mobilité sur le territoire.

Ces dernières peuvent confier aux communautés de communes le suivi opérationnel de cette compétence, en les nommant Autorité Organisatrice de second rang (AO2).

Dans ce contexte, la Région a délégué depuis 2021 à la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) la gestion de la mobilité sur notre territoire : navettes saisonnières, mobilités actives et solidaires, transport scolaire, transport à la demande, autopartage, covoiturage.

## Schéma directeur des mobilités

La Communauté de Communes des Vallées de Thônes et l'Agglomération du Grand Annecy se sont associées depuis 2021, en partenariat avec le Département de la Haute-Savoie, afin de lancer une étude portant sur les déplacements entre les deux territoires et offrir des solutions de mobilité viables et cohérentes.

Le plan d'action est en cours de finalisation, sur les thématiques suivantes :

- Renforcer l'offre de transports en commun
- Favoriser l'utilisation des modes actifs
- Accompagner le développement des mobilités alternatives
- Harmoniser la politique de stationnement

En parallèle, les résultats de l'étude d'opportunité et de faisabilité d'un ascenseur valléen sont attendus en début d'année 2024.

## Schéma directeur des liaisons douces



Le Schéma Directeur des Liaisons Douces (ou Schéma Directeur Cyclable) est un outil de planification dont l'objectif est d'encourager la pratique du vélo sur le territoire (à l'échelle intercommunale) en proposant des aménagements cyclables cohérents, continus et sécurisés.



Afin de collecter les avis, remarques et propositions des usagers sur les aménagements cyclables actuels, une plateforme de concertation a été ouverte du 17 avril au 31 mai 2023.

Une concertation est également engagée avec les communes et le rendu de la première phase du schéma directeur des liaisons cyclables (plan d'action des nouveaux aménagements), en lien avec l'agence écomobilité, est attendu d'ici la fin d'année.

## Nouvel opérateur pour les bus scolaires et navettes saisonnières

Inauguré le 13 juin 2023, le réseau ARAVIS BUS est exploité par une nouvelle entreprise de transports missionnée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes : la Régie des Transports de l'Ain.

La gestion du service Ski-Bus, auparavant assurée par le Syndicat intercommunal du massif des Aravis (SIMA) a été transférée à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui en a confié le suivi opérationnel à la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT).

Désormais, ce service s'étend aux 11 communes de la CCVT et la gratuité du transport marque une étape importante pour la mobilité des habitants et de nos visiteurs.

Le financement de ce service, dont le coût annuel s'élève à 3 637 000 € HT, est assuré par la Région à hauteur de 1 437 000 € HT (soit 40%) et par la CCVT et les communes du SIMA pour 2 200 000 € HT (soit 60%). La contribution annuelle du Grand-Bornand représente 793 000 € HT, correspondant au même montant de participation qu'avant le transfert de compétence à la Région.





Outre l'extension vers le bas de la vallée, les axes d'amélioration d'ARAVIS BUS concernent les amplitudes horaires et la hausse de fréquence. 60 chauffeurs assurent le service, avec 38 véhicules dont 8 neufs, équipés de vidéoprotection et roulant tous, à terme, au biocarburant.



Retrouvez l'ensemble des informations ainsi que les fiches horaires sur le site de la CCVT ou celui de la Mairie.

Les guides horaires sont également disponibles en version papier aux accueils de l'Office de Tourisme et de la Mairie.

La plateforme de localisation en temps réel des bus est téléchargeable directement via les QR codes suivants :



## Location de vélos à assistance électrique

De mai à septembre 2023 inclus, la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) a mis en place un service de location de vélos à assistance électrique. Ce service a pour objectif d'encourager les habitants du territoire à changer leurs habitudes de déplacement au quotidien.

Pour 60 euros par mois, les habitants de la CCVT ont pu ainsi expérimenter un mode de transport doux.

Les collectes se sont déroulées sur 4 communes du territoire : Thônes, Dingy, La Clusaz et Le Grand-Bornand.

Au total, ce sont 369 locations d'une durée d'un mois (60 au Grand-Bornand) qui ont été réalisées de mai à octobre, par 291 habitants du territoire de la CCVT.

Un questionnaire a permis de récolter les retours d'expérience des usagers.



# AGRICULTURE



## Création de l'Association Foncière Pastorale

Au regard de l'importance des espaces pastoraux, la Commune a initié la création d'une Association Foncière Pastorale (AFP) sur le territoire communal.

Présenté dans notre bulletin de 2022, rappelons que cet outil permettra une gestion concertée entre propriétaires publics et privés d'espaces pastoraux et forestiers définis au sein d'un périmètre.

Au cours des derniers mois, plusieurs étapes ont été franchies. Cette démarche a été présentée aux propriétaires de terrains concernés lors d'une réunion publique organisée le 3 février dernier avec l'appui technique de la Société d'Economie Alpestre de la Haute Savoie (SEA 74) missionnée sur ce projet.

Ce périmètre rassemble

**4 056**  
hectares

**2 840**  
parcelles et

**640**  
comptes cadastraux soit

**1 042**  
propriétaires

Un groupe de travail constitué avec les propriétaires volontaires, s'est réuni à plusieurs reprises afin d'élaborer le projet de périmètre de l'AFP, les statuts ainsi que le dossier de présentation des motivations, enjeux, et besoins du territoire.

**Le périmètre retenu rassemble 4056 hectares, 2 840 parcelles et 640 comptes cadastraux soit 1 042 propriétaires** (un compte cadastral comprend plusieurs propriétaires lors de propriétés en indivision).

Les propriétés communales représentent une surface de 19 078 hectares. Le conseil municipal a délibéré favorablement le 29 juin 2023 sur la création de cette AFP et décidé de porter administrativement l'ensemble de la procédure.

Une enquête publique et les différentes procédures de consultation du public seront prochainement organisées à l'initiative de Monsieur le Préfet. Sous réserve de l'avis favorable du commissaire enquêteur et de l'aboutissement des différentes procédures, une autorisation préfectorale est attendue pour 2024.

## Alimentation en eau des alpages



Des travaux concernant l'alimentation en eau ont été réalisés en juin 2023 sur l'alpage communal de Samance.

En améliorant les points d'abreuvement, ils permettent d'optimiser le pâturage par les vaches, génisses et chèvres de la partie supérieure de l'alpage (combe de l'Aiguille Verte).

Pour ce faire, un réservoir de 10 m<sup>3</sup> a été créé à la sortie de la source existante, alimentant des bassins situés à l'aval et permettant le refoulement de l'eau dans un réservoir de 5 m<sup>3</sup> situé au point haut de l'alpage, et à partir duquel deux points d'abreuvement sont alimentés.

Inclus dans le périmètre du site Natura 2000 du massif du Bargy, ces travaux élaborés en concertation avec l'alpagiste, les services techniques communaux et la Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie ont été réalisés par l'entreprise Bertholon avec le concours du Bureau d'études Hydro-Terre et d'un Bureau d'études spécialisé dans le génie environnemental (Agrestis).

Le coût total de cette opération subventionnée à 80% par le Conseil départemental de la Haute-Savoie, s'élève à 57 950 €. Une inauguration en présence de tous les intervenants s'est déroulée le 26 juillet dernier.

Des travaux similaires seront engagés sur l'alpage de la Bombardellaz en 2024.

## Les agriculteurs bornandins une nouvelle fois médaillés



Cette année encore, nos agriculteurs et producteurs de Reblochon fermier AOP ont été récompensés lors du Concours Général Agricole !

Une soirée organisée par l'animation bornandine agricole le samedi 4 mars est venue célébrer nos lauréats :

### 2 médailles d'or

- GAEC La Chaîne des Aravis, Marie-Lyse et Florian Perrillat-Mercerot
- GAEC la Pierre du Saix, Tristan et Thomas Suize

### 1 médaille d'argent

- GAEC Des Pays de Savoie, Sylvie Favre Bonvin et Stéphane Bruyère

### 1 médaille d'argent

a également été décernée lors du concours de la Raclette de Savoie Fermière IGP

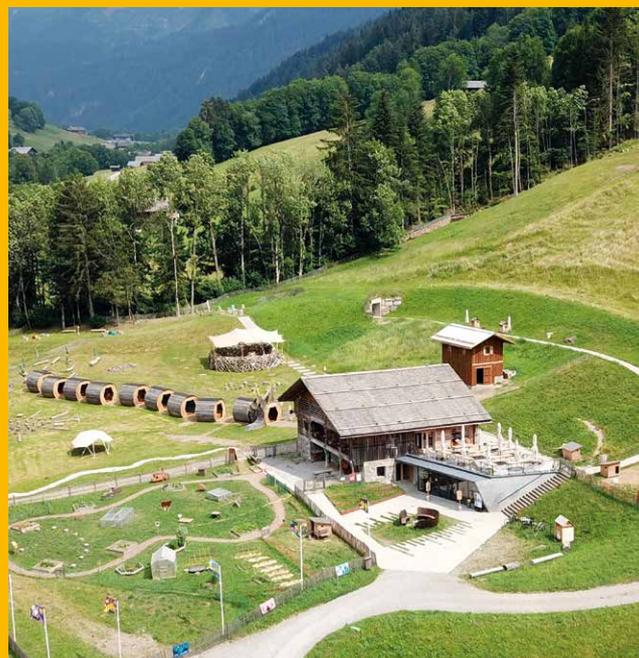
- GAEC L'Echo des Alpages, Nathalie et Emmanuel Missillier

Plusieurs médailles en élevage ont aussi été remportées par nos agriculteurs. Félicitations à tous !

# ART, CULTURE ET NATURE POUR TOUS



## La Source... se ressource !



Le premier volet du programme européen de coopération transfrontalière entre la commune italienne de Morgex et Le Grand-Bornand était intitulé « Famille à la Montagne » et a permis de développer deux sites d'envergure : le Parc de la Lecture à Morgex et La Source au Grand-Bornand.

Le second volet dénommé « Art, Culture et Nature pour Tous » a pour objectif de pérenniser les liens entre nos communes et diversifier nos activités toutes saisons, autour de la découverte de la culture et de l'art montagnard alpin, pour un public touristique et de proximité.

Découvrez à la suite de cet article les réalisations artistiques et aménagements acquis dans le cadre du deuxième volet du programme !

	Budget Total	Financement Feder - Alcotra	Contreparties publiques
<b>Le Grand-Bornand</b>	1 072 254 €	911 416 €	160 838 €
<b>Morgex</b>	920 910 €	782 733 €	138 136 €
<b>Total</b>	1 993 164 €	1 694 190 €	298 974 €

## Création de l'Atelier Bingo

### → « Couleurs Montagne »

Ce projet a débuté par une résidence artistique de l'Atelier Bingo à La Source durant l'été 2022, qui avait donné naissance à une bibliothèque de formes et de couleurs autour de l'Alpe. Les illustrations ont ensuite été cousues et la confection des drapeaux en tissu a été assurée par l'atelier Charlélie Couture. Ces drapeaux installés autour du site permettent d'identifier La Source et d'apporter couleur et mouvement au lieu.

Ce projet a également permis de développer des ateliers participatifs autour de la couture pour la réalisation de transats, de la sérigraphie avec la décoration de toiles pour les abris des animaux de la ferme pédagogique et de découpe de bois pour la réalisation d'éléments de décoration des ganivelles. Retrouvez ces nouvelles créations à La Source cet été !

Coordination :  
Doka Productions  
Illustrations et bibliothèque  
de forme et couleur :  
Atelier Bingo  
Atelier Couture :  
Charlélie Couture  
Découpe Bois : Sylvie BRIES  
Sérigraphie : Seritop



## Création de Pauline Avrillon et Hugo Bressan

### → Le Banc à « Codire »

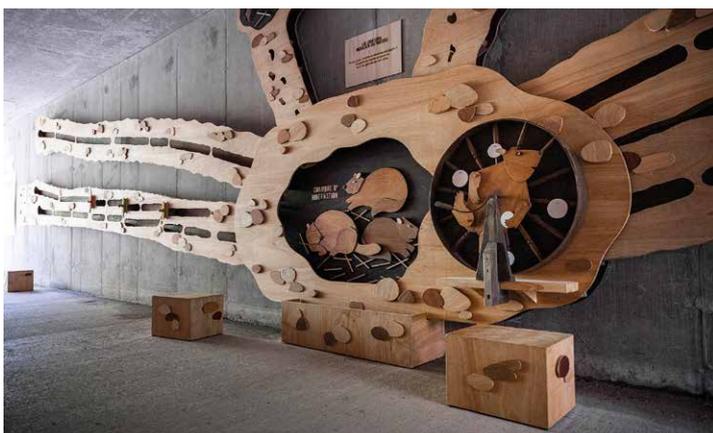
Dont l'assise représente les chaînes de montagnes des alentours. Des silhouettes représentant les légendes du territoire, telles que Gargantua durant son séjour alpin, s'insèrent au sein de l'œuvre qui peut servir tant de lieu d'échange et de médiation que d'espace de contemplation. Le banc est réalisé à partir de bois issu de la récupération.



## Création des Ateliers Imagine et Doka Productions

### → Le terrier de « La marmotte qui gigote »

Situé à l'intérieur du passage piéton sous la piste de biathlon, il est agrémenté de jeux en bois, sur une base ludo-éducative pour que les visiteurs puissent se sensibiliser et découvrir la faune alpine tout en jouant.



## Création d'Art Ski Tech

### → Un dôme conçu à partir de skis de récupération

Il est agrémenté d'une bâche pour créer un espace ombragé pour jouer, lire, ou simplement s'y installer et contempler cette œuvre originale et éco-conçue.

## Créations du Théâtre de la Toupine



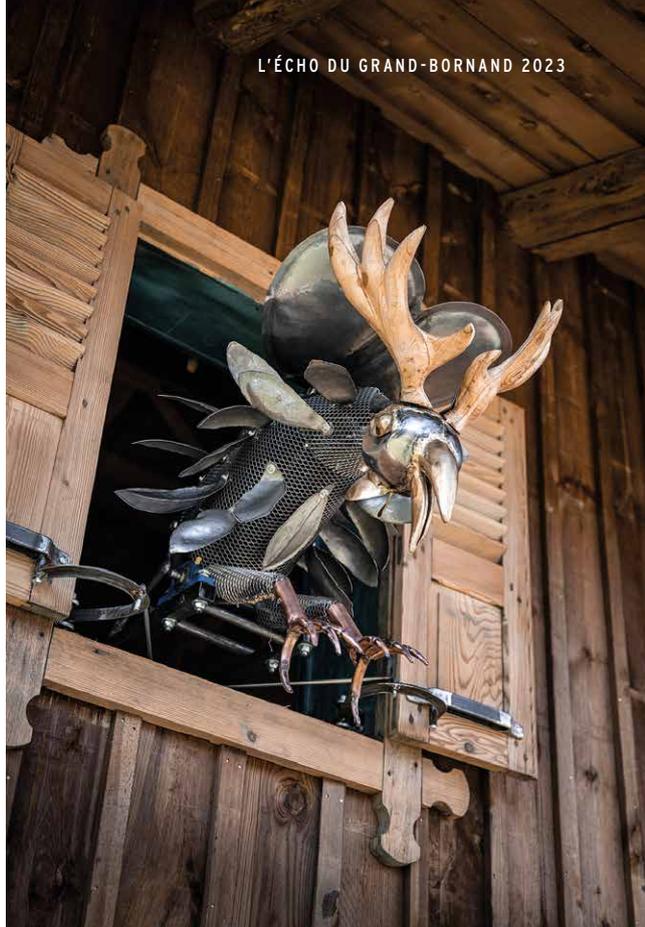
### → Un arbre à rêves et à secrets

À retrouver sur l'un des balcons de la maison avec des silhouettes d'animaux disposées sur les barrières de la terrasse.



### → Le Nid

Structure en forme de nid d'oiseau réalisée en bois flotté dans laquelle sont insérées d'anciennes cabines de ski. Le visiteur s'y introduit à l'intérieur et une immersion sonore commence alors pour découvrir l'Alpe sous différentes ambiances. (Animations sonores par Nicolas Perrillat)



### → Les Horloges type « Coucou » mais pas suisses !

Deux coucous sonorisés, aux allures d'animaux imaginaires, rythment la journée depuis les fenêtres de la remise à l'extérieur.



### → Le nouveau manège à propulsion parentale

Élaboré à partir d'une machine agricole à traction animale !



## Le Parc de la Lecture à Morgex

Côté Morgex, le Parc de la Lecture connaît aussi des améliorations ! Nous pouvons désormais y découvrir un jardin didactique, de nouvelles animations et de nouveaux contenus pour les jeux déjà présents.

Le programme intégrait aussi la réhabilitation de l'ancien pont ferroviaire traversant la Doire, créant aujourd'hui un nouvel accès au parc de la Lecture.

La commune de Morgex a su enrichir les liens transfrontaliers avec la mise en place de formations communes autour du patois, ou encore de brochures en franco-italien dédiées à la sensibilisation aux insectes pollinisateurs.



## Côté travaux

**À la Source** : au-delà de ces nouvelles installations artistiques, le site bénéficie de nouveaux équipements (vidéoprojecteur, écrans, mobilier, livres et jeux...) qui permettent d'améliorer la fonctionnalité et l'accessibilité du site pour cette nouvelle saison.



La remise en bois qui se trouve à l'extérieur de La Source donnait des signes de fatigue et méritait une rénovation totale, que le projet Interreg ALCOTRA a permise, tout en respectant son architecture traditionnelle. Des travaux de réhabilitation ont ainsi été dédiés aux murets en pierre ainsi qu'au bardage, au toit mais aussi à l'escalier intérieur du bâtiment.

**À la Maison du Patrimoine** : elle a bénéficié de nombreux changements grâce à la réalisation d'une étude de conception lumière, qui a permis de remplacer l'ensemble du système lumineux du site. Ce travail est le fruit d'une concertation entre l'ensemble des acteurs du lieu et permet une immersion cohérente dans la vie d'antan. Également, de nouveaux équipements sont arrivés à l'image des audio-guides, qui permettront de développer les visites de la maison.

## Le projet en vidéos

Des vidéos « **intergénérationnelles** » ont été réalisées pour permettre des échanges entre les générations et la transmission du patrimoine. Le Club des Aînés a rencontré le Conseil Municipal des Jeunes autour de quatre thématiques : le patois, le rôle des femmes, les habits et l'habitation. Entre nostalgie et découverte, ces quatre films nous font voyager à travers l'évolution des modes de vie en montagne. (Réalisation : Florent LABRE). Pour les consulter, rendez-vous sur la chaîne YouTube de la Mairie du Grand-Bornand.

Une vidéo **transfrontalière** mettant en valeur les liens entre nos communes et les principales réalisations du projet est également disponible sur notre chaîne YouTube. Vous y redécouvrirez en images Morgex et Le Grand-Bornand lors de nos événements, complétées par des interviews des personnes ressources sur le projet. Cette vidéo met en lumière la richesse des programmes Interreg ALCOTRA et leur intérêt pour des communes aux valeurs similaires.

*Extrait de la vidéo  
« Les autres fois! - Les habits »*



Flashez le QR code pour accéder directement au compte YouTube de la Mairie.





Desarpa à Morgex  
en octobre 2022

# ÉCHANGES

## Une année riche d'échanges et de découvertes avec Morgex

Le projet ne se limite pas au développement de La Source : les échanges et les liens humains sont au cœur des activités du programme, avec la volonté d'apprendre à mieux nous connaître et ainsi tisser une relation pérenne entre nos communes.



Visite des fermes bornandines en mars 2023

Les démarches participatives engagées en 2017 associant de nombreuses personnes et structures ressources se prolongent grâce à ce deuxième volet de coopération transfrontalière, qui a abouti à de nouvelles rencontres entre Bornandins et Valdôtains :

- Un buffet de dégustation de produits exclusivement issus de la Vallée d'Aoste a été proposé lors de l'ouverture de la 30<sup>e</sup> édition du Festival au Bonheur des Mômes en août 2022. Celui-ci a permis à plus de 600 personnes de découvrir les spécialités et produits du terroir.
- Les agriculteurs bornandins ainsi que le Conseil Municipal ont participé à la Desarpa (la descente des alpages à Morgex) en octobre 2022, réunissant tous les habitants du village. Cette journée a permis aux agriculteurs du Grand-Bornand de découvrir les traditions et les productions agricoles du territoire avec la fabrication de la Fontina, fromage AOP spécifique de la Vallée d'Aoste.
- Suite à cet échange, ce sont les agriculteurs de Morgex qui se sont déplacés au Grand-Bornand en mars 2023 pour découvrir à leur tour nos traditions en visitant des fermes productrices de notre fameux reblochon, avant de profiter d'un repas convivial. La journée a été bercée par les voix des anciens de Morgex et du Grand-Bornand, chantant ensemble les chants traditionnels italiens et français. Ces nouvelles affinités incitent à renouveler ces échanges lors de prochains événements !





Visite du Parc de la Lecture par les deux écoles du Grand-Bornand en septembre 2022



Journée d'entraînement au Grand-Bornand pour le club de ski de fond de Morgex, en mars 2023



Déplacement des écoles de Morgex au Grand-Bornand en mars 2023

→ Le foyer de ski de fond du Grand-Bornand s'est déplacé à Morgex en juillet 2022 à l'occasion d'une journée d'entraînement et de jeu sur la station d'Arpy.

Cette première rencontre conviviale a entraîné un second voyage du club de ski de fond de Morgex au Grand-Bornand, en mars 2023. Organisé sur deux journées, il a permis aux jeunes de découvrir les pistes de ski de fond de la station et de s'initier au biathlon.

→ Les jeunes Valdôtains et les jeunes Bornandins âgés de 10 ans (CM1 ou équivalent) ont pu se rencontrer le mardi 14 mars 2023 autour du biathlon, accompagnés par l'ESF Nordique, et autour de l'art vache avec les médiatrices de la Maison du Patrimoine.

Au cours du repas, le projet pédagogique « Les mots de chez nous » a été présenté par les enfants du Grand-Bornand à leurs camarades de Morgex : ce projet de « slam » (poésie rythmée) mettant à l'écrit leur ressenti de la montagne a été initié lors du premier échange à Morgex en septembre 2022 et s'est poursuivi tout au long de l'année (coordination : Alexis CLÉMENT). **Le texte « Parole de Montagne » est l'aboutissement de ces différents ateliers autour du sens des mots, en français, en italien et même en franco-provençal ! Le texte a été remis aux élèves valdôtains, qui ont participé à la traduction italienne du refrain.**

## Parole de montagne

Au tout début du monde, il n'y avait pas d'hommes,  
Seulement les rivières, et les grands beaux chamois.  
Les mots n'existaient pas, ni le chant du patois,  
Le Grand-Bornand et Morgex ne s'appelaient même pas.  
Mais déjà les oiseaux chantaient de bon matin,  
Paroles de montagne, reprenons ce refrain !

LA MONTAGNE NOUS PARLE  
DANS SON PROPRE LANGAGE  
LA LANGUE DES RIVIÈRES,  
DES FORÊTS, DES CHAMOIS,  
TOUS CES P'TITS MOTS RÉSONNENT,  
JUSQUE DANS NOS VILLAGES ET NOTRE BEAU  
PATOIS, CE N'EST PAS DU CHINOIS...

Un beau mardi, les hommes ont conquis les vallées,  
À leur donner des noms, des significations.  
Ils ont commencé à grimper la Pointe Percée  
Où même le langage se met à l'expression,  
Racontant notre histoire et celle de nos alpages,  
Expliquant les familles, et même leurs villages !

LA MONTAGNA CI PARLA CON IL SUO LINGUAGGIO  
LINGUA DEI RUSCELLI, DELLE FORESTE, DEI  
CAMOSCI, TUTTE QUESTE PICCOLE PAROLE  
RISUONANO FINO AI NOSTRI VILLAGGI E NOSTRO  
DIALETTO, NON È CINESE, NO...

De notre col des Annes, jusqu'à là-bas Morgex,  
Chaque chemin ou ruisseau a été baptisé,  
Bouquetin ou gentiane chaque mot nous inspire  
Un écho de nos voix et de notre passé,  
Mais aussi l'horizon qui fait notre avenir,  
Quand le sens et le son nous aident à devenir...

LA MONTAGNE NOS PÂRLE DENS SON PRÔPRO  
LENGÂJO LA LENGOUA DES REVIÈRES, DES  
BOUESCS, DES CHAMÔS, TOUS CETOS P'TITS MOTS  
RESONONT TANT QUE DENS NOUTROS VELÂJOS  
ET NOUTRON BIÔ PATOUËS, CE N'EST PAS DU  
CHINOËS...

Levons souvent les yeux et tendons bien l'oreille...  
La montagne est bavarde, et bien plus que les livres.  
Elle raconte en silence nos secrets et merveilles,  
Notre histoire est écrite, il nous reste à la vivre !

→ Enfin, lors de la fête du livre le 22 avril 2023, une délégation du Grand-Bornand composée d'associations culturelles et du Conseil Municipal s'est rendue à Morgex afin de découvrir le Parc de la Lecture et la Fondation Sapegno.



Inauguration de la sculpture offerte à Morgex

Deux nouvelles œuvres transfrontalières y ont été inaugurées :

- L'une des deux ruches à livres décorées autour du conte de « La Fée Myrtille », celle-ci par le Foyer d'animation de Thônes, et exposée au Parc de la Lecture (retrouvez la ruche réalisée par les enfants de Morgex à La Source cet été !)
- La sculpture offerte à Morgex qui met à l'honneur la culture, la nature et les activités phares de la commune ! Elle a été réalisée sur la base d'un dessin des élèves valdôtains.

Par la suite, un apéritif dans les vignobles « les plus hauts d'Europe » a été servi, suivi d'un repas typique valdôtain.



Installation de la ruche à livre  
au Parc de la Lecture

## Pacte d'amitié avec Sevrier et Lac-Beauport

Une rencontre entre les comités de jumelage et élus s'est déroulée à l'occasion de la fête des jumelages le 21 juillet 2023. Ce moment de convivialité et d'échanges au jardin du Prieuré a permis de consolider les liens entre Le Grand-Bornand, Sevrier et Lac Beauport, communes unies par un pacte d'amitié instauré en 1991.

L'Orchestre d'Harmonie du Grand-Bornand a pour projet de se rendre à Lac-Beauport afin de rencontrer les Lac-Beauportois-aises autour de la musique. Un événement qui s'annonce riche en découvertes humaines et culturelles !

## Un anniversaire de jumelage qui se prolonge avec Quiberon

La section nordique du Ski-Club du Grand-Bornand a effectué un séjour sportif de six jours à Quiberon, au mois d'octobre 2022, avec 20 enfants (nés en 2009 et 2010) et 3 coaches.

Au programme : séances d'entraînement, char à voile, ski à roulette face au vent (conditions de tempête !) et découverte de la côte sauvage, kitesurf, course à pied et séances de musculation à l'école de voile. Un séjour qui a su ravir tous les participants et qui se programmera si possible tous les ans.

En octobre 2023, ce séjour s'est renouvelé et 20 jeunes de la section nordique ont ainsi repris le large vers les côtes quiberonnaises !

À la mi-janvier 2023, c'était au tour du Grand-Bornand d'accueillir une délégation de Quiberon afin de célébrer le 25<sup>e</sup> anniversaire du jumelage. Nos amis quiberonnais ont visité des fermes bornandines, le domaine skiable, la Maison du Patrimoine, le vieux village du Chinailon mais aussi profité d'une session de ski et d'initiation au biathlon. Une soirée officielle réunissant tous les acteurs de la vie locale est venue clôturer ce séjour !

À cette même occasion, un échange « Mer et Montagne », avec une autre délégation de Quiberon s'est déroulé au Grand-Bornand pendant une semaine : neuf membres de



*Rencontre entre les services de secours quiberonnais et bornandins en janvier 2023*

Après une année 2022 déjà riche d'échanges, 2023 vient consolider les liens forts entre nos deux communes !



*Célébration de l'anniversaire de jumelage en janvier 2023, avec la présence de Bernard Hinault*

la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) et des pompiers quiberonnais ont ainsi découvert les secours en montagne avec les pisteurs, les pompiers et le secours en montagne du Grand-Bornand. Les bornandins sont à leur tour attendus à Quiberon pour découvrir les secours en mer.

D'autres échanges se poursuivent, à l'image des classes de mer et de neige qui permettent aux jeunes de vivre des séjours riches en découverte des milieux marin et montagnard.



*Séjours sportifs de la section fond du Ski-Club à Quiberon en octobre 2022 et octobre 2023*

# LE GRAND-BORNAND A FÊTÉ LES 100 ANS DU SKI-CLUB !

De 1923 à 2023...

Le vendredi 23 juin 2023,  
Le Grand-Bornand a eu la joie  
de fêter les 100 ans du Ski-Club  
de la station, autour d'une soirée  
mêlant souvenirs d'antan et  
célébrations de la dynamique  
ski du village !



Le Grand-Bornand a fait le choix depuis longtemps de croire en ses jeunes qui le lui rendent bien, fidèles à l'esprit des pionniers du Ski-Club, surnommé à très juste titre « l'école des champions » et plusieurs fois élu Champion de France des clubs :

16 médailles olympiques et paralympiques, 35 médailles aux Mondiaux, dont 16 titres de Champion(ne) du monde, 7 Globes de Cristal... et 12 champions sur la ligne de départ des plus grandes compétitions mondiales pour l'hiver 2023/24, toutes disciplines confondues.

Sans oublier une délégation « historique » de 8 athlètes aux JO de Vancouver en 2010, puis 6 à Sotchi dont 4 d'entre eux revenus médaillés en 2014.





Cet anniversaire concordait aussi avec le départ en retraite de trois de ses plus valeureux ambassadeurs, à savoir **Tessa Worley** (double championne du monde de Géant 2013 et 2017, deux Globes de Cristal en 2017 et 2022), **Jonathan Midol** (médaillé de bronze de Ski-cross à Sotchi 2014) et **Bastien Midol** (vice-champion du monde de Ski-cross 2013, Globe de Cristal 2019).

La Commune adresse ses remerciements les plus sincères aux membres du Ski-Club, anciens et actuels, aux bénévoles, et à toutes les personnes mobilisées pour la réussite de cette soirée. Merci aux champions pour leur dévouement et la passion qu'ils ont su transmettre aux prochaines générations pour les années à venir !



## Un livre pour retracer l'histoire

Afin de marquer cette occasion exceptionnelle, le Ski-Club a réalisé un ouvrage de 116 pages consacré à l'histoire du club, ses fondateurs, ses temps forts, ses disciplines, ses champions... Le tout imagé de centaines de photos d'époque et d'aujourd'hui pour mieux se (re)plonger dans l'histoire du ski au Grand-Bornand !

L'ouvrage est disponible à la vente à l'Office de Tourisme, au tarif de 15 euros.



Tessa Worley,  
championne  
incontestée du  
Grand-Bornand



1<sup>er</sup>

départ en Coupe du Monde  
en 2006

8

participations  
aux Championnats du Monde

255

départs en Coupe du Monde :  
36 podiums  
16 victoires

5

podiums aux Championnats  
du Monde :

- 2 médailles d'or  
en Géant (2013 et 2017)
- 1 médaille d'or  
en Team Event (2017)
- 1 médaille de bronze  
en Parallèle (2021)
- 1 médaille de bronze  
en Géant (2011)

2

Globes de Cristal  
en Géant (2017 et 2022)

« Tessa Worley a cette capacité à enchaîner les virages en flirtant toujours avec la ligne idéale. Elle approche la perfection ».

Jean-Claude Killy, triple champion olympique à Grenoble  
et co-président des JO d'Albertville



Dans les premières années de sa vie, entre Le Grand-Bornand et la Nouvelle-Zélande, qui sait si elle n'imaginait pas déjà sa future carrière sportive de haut niveau !



Adouée par ses pairs, Tessa rencontre Jean-Claude Kelly en 2017 lors de la soirée de retour des champions « les légendes du ski »



Premières glissades, entre Le Grand-Bornand et Mt. Lyford en Nouvelle-Zélande

Installée au Grand-Bornand, elle intègre le Ski-Club et commence ses premières courses entourée des copines du club, pour partager le sport entre amies



Au fil des années, la compétition devient le moteur de sa détermination et les résultats sont au rendez-vous !



Elle continue sa progression et remporte son deuxième Globe en 2022 lors des finales de Méribel !

Tessa inaugure le stade qui porte son nom en 2022, symbole de l'héritage exceptionnel qu'elle laisse au Grand-Bornand, en présence des jeunes du club auprès desquels elle continue de transmettre sa passion et sa détermination avec bienveillance !

## Palmarès des frères Midol

---

### Bastien Midol

(Ski Cross)



**1<sup>er</sup>**

départ en Coupe du Monde FIS À L'Alpe d'Huez le 12 janvier 2011

**121**

départs en Coupe du Monde FIS

**20**

podiums en Coupe du Monde FIS dont 5 victoires

**1**

médaille d'argent aux Mondiaux FIS 2013

**1**

Globe de Cristal en 2019

**1**

participation aux JO 2022

### Jonathan Midol

(Ski Cross)



**124**

départs en Coupe du Monde FIS

**7**

podiums en Coupe du Monde FIS dont 2 victoires

**1**

médaille de bronze aux JO de Sochi 2014

**2<sup>e</sup>**

participation aux JO de Pékin 2022

# FESTIVAL AU BONHEUR DES MÔMES



**La 31<sup>e</sup> édition du festival consacrée par la visite de la ministre de la Culture !**

---

Pour cette 31<sup>e</sup> édition du festival « Au Bonheur des Mômes », Le Grand-Bornand a eu l'honneur de recevoir le lundi 21 août la visite de Mme Rima ABDUL MALAK, ministre de la Culture.

Il s'agit de la première visite d'un-e ministre de la Culture sur notre Commune depuis la création du Festival « Au Bonheur des Mômes », en 1992.

Durant cette après-midi, les élus, parlementaires et représentants de l'Etat l'ont accueillie à La Source avec le Conseil Municipal des Jeunes du Grand-Bornand, avant de découvrir le festival et ses lieux emblématiques : spectacles à l'Espace Grand-Bo, espace professionnels, rencontre au Toupine's bar avec les jeunes rédacteurs de l'atelier du petit reporter, visite de l'espace d'accueil des familles par l'association « les Pâtes au beurre », de la tente des mini-mômes, la Clairière et le village nomade avec ses partenaires emblématiques Bayard



Presse et la Fédération des œuvres laïques de Haute-Savoie, puis passage par la tente à lire... Avant de rejoindre la place de la Grenette pour assister au spectacle « Barrière ».

En fin de journée, Madame la Ministre, accompagnée de Sophie MARINOPOULOS, psychologue, psychanalyste spécialiste des questions de l'enfance et de la famille, Alain BENZONI, directeur général et artistique du festival, et Eric DE KERMEL, directeur de la rédaction de Terre Sauvage, ont animé une conférence sous le Chapitoto autour du thème « Quels enfants laisserons-nous à la planète ? : une relation à la nature indispensable ».



Durant cette visite ministérielle, plusieurs axes de travail ont été évoqués et notamment :

- un rendez-vous avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour identifier un champ d'intervention et de soutien au festival.
- une collaboration active avec les services du ministère de la Culture, Sophie MARINOPOULOS et Eric DE KERMEL (cités précédemment) pour mener deux projets :
  - une réflexion pour faire de notre festival un terrain d'expérimentation à l'échelle nationale sur les enjeux de l'éveil culturel et artistique,
  - des temps de conférences et d'échanges pendant le festival et durant l'année sur le lien entre culture et nature avec l'intervention notamment de spécialistes de l'éducation et de la petite enfance

## Le festival en chiffres

La 31<sup>e</sup> édition du festival Au Bonheur des Mômes a réuni pas moins de **65 000 festivaliers** sur 5 jours du dimanche au jeudi, dont **70 %** en séjour (au moins 1 nuitée) et **30 %** à la journée.

Côté billetterie, **22 000 places** de spectacles et d'atelier ont été vendues. Cette 31<sup>e</sup> édition confirme le succès du festival avec **un taux de remplissage des ateliers et spectacles de 99,6 %**.

**355 bénévoles** en provenance de toute la France et de Belgique ont également rejoint l'équipe d'organisation.

Avec **62 compagnies, 324 représentations, 14 créations festival, 212 professionnels acheteurs de spectacles**, cette édition confirme la position de référence du festival dans le domaine du spectacle vivant pour le jeune public.

# JEUNESSE



## Tableau de bord des écoles

**L'école publique du Grand-Bornand,** située au Chinailon, compte actuellement 33 élèves répartis sur deux classes :

- une classe de maternelle - CP avec 14 élèves (enseignante : Laure NICOL, ATSEM : Alexandra AUBRIOT)
- une classe de CE1 CM1 CM2 avec 19 élèves (enseignant et directeur : Alexandre ROLLAND).



*Classes de l'école publique*



**L'école privée Saint Jean-Baptiste,** au cœur du village, accueille 158 enfants dans 7 classes :

- une classe de petite et moyenne section (enseignante : Florine ANGELLOZ-NICOUD, ASEM : Brigitte PIERREL)
- une classe de grande section (enseignante : Lucile DOCHE, ASEM : Mélanie PERRILLAT-CHARLAZ)
- une classe de CP (enseignantes : Françoise AVRILLON et Amélie GÉRAUD)
- une classe de CE1 (enseignantes : Christine MAULET et Amélie GÉRAUD)
- une classe de CE2 (enseignante : Virginie PERRILLAT-AMÉDÉ)
- une classe de CE2/CM1 (enseignante : Marieke PERRILLAT-CHARLAZ)
- une classe de CM2 (enseignante : Julie BASTARD-ROSSET)

## Un programme de découverte et de réflexion autour des enjeux d'aujourd'hui

Toute l'année, les deux écoles nourrissent et complètent le programme académique par de nombreux ateliers, sorties, rencontres... Pour éveiller leurs sens et leur réflexion !

**À l'école privée Saint-Jean-Baptiste,** l'intitulé du thème de l'année est : « Et si on changeait de lunettes ? »

C'est-à-dire, se questionner sur la façon dont on regarde les choses.

Ce sera aussi l'occasion de réfléchir avec les enfants sur l'environnement et les effets climatiques.

Dès la première semaine, les CM2 sont partis en classe de mer à Quiberon pour y découvrir la pêche à pied, le surf, le char à voile, mais aussi la peinture avec une artiste qui les a invités à travailler avec elle.

Pour compléter la dimension artistique, l'orchestre à l'école continue pour les plus grands et chaque classe aura l'occasion de participer au dispositif national « École et cinéma » : durant



*Classes de l'école privée Saint Jean-Baptiste*



l'année, les enfants visionneront trois films au cinéma des Rhodos. Ensuite, un travail pédagogique sera mené autour des thèmes abordés par les films.

**À l'école publique,** les enfants prolongent également leur apprentissage de la musique avec l'orchestre à l'école, et un projet de théâtre est en réflexion pour les plus grands ! Il serait proposé via le programme THÉÂ, action nationale d'éducation artistique, conçue et mise en œuvre par l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE).

Toujours dans cette dimension artistique, un projet de danse rassemblant toute l'école doit également voir le jour.

Les rendez-vous à la bibliothèque continuent de rassembler les jeunes avec les Aînés autour de la lecture.

À l'occasion des 50 ans des foyers de ski de fond du Département, un jumelage entre la classe des « grands » (CE1, CM1 et CM2) de l'école du Chinillon et une classe de CM2 de l'école des

Hutins à Annemasse a été officialisé en novembre afin de travailler sur des projets autour du ski de fond. Après une première rencontre en visioconférence, les élèves se retrouveront en mars à l'occasion de la quinzaine du nordique pour échanger sur leurs travaux et partager une journée de ski !

Afin de comprendre les enjeux du changement climatique, des ateliers participatifs autour de la Fresque du climat seront menés. En parallèle, une visite du site de tri de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes est prévue pour rendre plus concrète la gestion des déchets !





## Un mandat bien rempli pour le Conseil Municipal des Jeunes

**Le Conseil Municipal des Jeunes s'est renouvelé après ses deux ans de mandat, durant lequel les enfants ont pu participer à de beaux projets :**

- Échanges avec les aînés à l'occasion de goûters ludiques mais aussi dans le cadre de la réalisation des vidéos « Les autres fois ! » qui croise le regard des jeunes face aux traditions d'antan. Quatre thématiques ont été retenues en concertation avec les aînés (le patois, le rôle des femmes, les vêtements et l'habitation).
- Participation aux cérémonies qui rythment l'année : cérémonie de la Déportation, du 8 mai, du 11 novembre et cérémonie de la Résistance organisée le 1<sup>er</sup> avril avec la Musique de la Garde Républicaine.
- Échange avec les élus sur les projets sportifs et ludiques comme le skate park, le pumptrack, l'aire de jeux de la plaine du Borne... mais aussi sur les aménagements de sécurité comme les abribus.

**En mai dernier, un nouveau Conseil Municipal a pris ses fonctions après les élections au sein des classes de CM1 et CM2 des deux écoles.**

Félicitations à nos nouveaux élus :

- **Lison BASTARD-ROSSET**,  
Mairesse
- **Augustin AGNELLET**,  
1<sup>er</sup> adjoint
- **Chloé PERRILLAT-CHARLAZ**,  
2<sup>ème</sup> adjointe
- **Lisange PERRILLAT**,  
3<sup>ème</sup> adjointe
- **Arthur PENCOLÉ**,  
conseiller
- **Clarisse POCHAT-COTTILLOUX**,  
conseillère
- **Jade ALAIS**,  
conseillère
- **Baptiste PERNET-COUDRIER**,  
conseiller
- **Clémence BRUNIER-COLLET**,  
conseillère
- **Coline THOVEX PERNET-SOLLIET**,  
conseillère

## Maison itinérante de la famille

En 2024, l'Union départementale des associations familiales (Udaf) sera présente au Grand-Bornand un mercredi sur deux lors du marché, accompagnée d'un véhicule d'accueil équipé afin de proposer plusieurs services :

- Un service d'accompagnement au numérique
- Un service de soutien aux aidants familiaux
- Un service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux
- Un service d'accompagnement budgétaire



## Renouvellement du Label Famille Plus



Le Grand-Bornand est labellisé Famille Plus, premier et unique label touristique national destiné à valoriser les communes ayant une offre adaptée et de qualité en faveur des familles et des enfants.

Le Grand-Bornand s'engage, au travers du label, à améliorer les prestations et les services proposés en vue d'une satisfaction optimale des familles avec enfants, en respectant les différents points de la charte du label :

- un accueil personnalisé pour les familles
- des animations pour tous les âges
- du plus petit au plus grand, à chacun son tarif
- des activités pour petits et grands, à vivre séparément ou ensemble
- un service médical de proximité
- des enfants choyés par nos professionnels

**Ainsi, cet été, 86 points du référentiel concernant l'offre de la destination ont été contrôlés et les sites visités, ainsi que quelques prestataires labellisés.**

**Cet audit s'est conclu par un avis favorable, renouvelant le label Famille Plus pour une durée de 3 ans.**

# SERVICES ET VIE LOCALE

## Soutien à nos infirmières

Depuis septembre 2022, de nouvelles modalités d'indemnisation des frais horokilométriques des infirmiers libéraux ont été adoptées par la CPAM en Haute-Savoie.

Ces dispositions s'avèrent plus favorables pour les infirmiers libéraux exerçant en agglomération et en plaine, mais pénalisantes pour les infirmiers libéraux exerçant en zone rurale et de montagne, à l'image du Grand-Bornand.

Le maintien des services de soins est particulièrement essentiel sur nos territoires tant pour nos aînés, parfois isolés géographiquement, qui ont besoin des infirmières pour leur maintien à leur domicile le plus longtemps possible, que pour nos habitants, souvent éloignés des structures de soins.

Le devenir de cette profession concerne donc directement la santé et le bien-être de nos familles.

Les professionnels ont ainsi évalué que la perte de chiffre d'affaires considérable, induite par ces nouvelles modalités de calcul des indemnités, conduit à une mise en danger à très court terme de la pérennité de leur activité.

**Le Conseil Municipal, particulièrement sensible à la situation des infirmières et infirmiers libéraux exerçant sur notre territoire, a engagé de nombreuses démarches afin de solliciter un réexamen de ces mesures.**

Une motion de soutien a été adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal du Grand-Bornand le 28 novembre 2022. Cette délibération a été transmise à l'ensemble des parlementaires, députés et sénateurs de Haute-Savoie.

À l'initiative de Monsieur Antoine ARMAND, député de notre circonscription, du président et des maires de la CCVT, une réunion avec la directrice de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) a été sollicitée dans l'objectif d'ouvrir une concertation pour trouver un compromis ou des compensations. Malgré une réponse négative, les élus du territoire continuent d'alerter et de saisir régulièrement les instances concernées.

## Cabinets médicaux

Après avoir été interpellée par les médecins du Chinailon concernant le problème urgent de locaux, la Commune a opéré une requalification complète des anciennes caisses de la Floria pour les transformer en cabinet médical. Situé au pied des pistes, ce dernier est en service depuis l'hiver 2022-2023 et permet d'accueillir les patients dans deux salles de consultation, une salle de soins, une salle de radiologie, et est équipée d'une pièce pour les brancards avec un accès dédié.

**Aménagement du cabinet et ses abords :  
765 000 € TTC dont 95 800 €  
de subventions par l'Etat.**

Au village, les études sont en cours pour rénover les locaux avec, notamment, la création d'une salle de consultation supplémentaire.





## Le refuge de la Pointe Percée ou « Gramusset »

Situé à 2 164 mètres d'altitude, ce refuge facile d'accès offre une vue éblouissante sur le massif des Aravis. Gardé sur une période très longue (de juin à octobre, mais aussi en hiver), c'est le point de départ des nombreuses voies d'accès au plus haut sommet des Aravis (la Pointe Percée à 2 752 m), en randonnée comme en escalade. Disposant de la marque « Refuges en famille », ce refuge est aussi particulièrement adapté à l'accueil des enfants et adolescents. C'est enfin l'endroit où s'offrir de magnifiques couchers de soleil face à la chaîne du Bargy et au Pic du Jalouvre.

Le premier bâtiment en pierre a été édifié en 1899 par l'ingénieur Edouard SAUVAGE et détruit par une avalanche en 1914. Reconstitué en 1928, il a été agrandi en 1972. Totalement rénové entre 2020 et 2022 pour un montant de 2,65 M€ (125 000 € pris en charge par la Commune), le nouveau refuge dispose de 49 couchages (22 lorsqu'il n'est pas gardé).

Ce vaste projet avait débuté par la construction d'un tout nouveau bâtiment et a été complété par la rénovation du bâtiment de 1928 dit « Gramusset » qui a retrouvé son architecture d'origine, débarrassé des multiples constructions qui s'y étaient progressivement agrégées.

## Une inauguration au sommet (ou presque) !

Le jeudi 27 juillet, la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne (FFCAM), le Club alpin d'Annecy, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Savoie, la Communauté de Communes des Vallées de Thônes ainsi que Le Grand-Bornand ont eu le plaisir d'inaugurer le nouveau refuge de la Pointe Percée.

Les représentants des différentes structures partenaires se sont réunis pour la coupe symbolique du ruban et célébrer la réussite de ce chantier d'ampleur et à haute qualité environnementale avec :

- L'amélioration de la gestion et du traitement de l'eau
- L'utilisation d'énergies renouvelables
- Le respect des modalités du classement Natura 2000





## Jardins partagés

En 2023 la Commune a dédié deux espaces au déploiement de jardins partagés, à la Forge et à la Maison Augusta. Les avantages sont multiples : tisser du lien social et de l'entraide, permettre à chacun d'autoproduire et se ressourcer, favoriser la biodiversité.

Le succès était au rendez-vous cet été avec 35 habitants qui ont pu cultiver l'une des 12 parcelles ouvertes. Il est toujours possible de s'inscrire pour la prochaine saison via le formulaire en ligne sur le site de la mairie, ou à l'accueil. Vous serez alors inscrit sur liste d'attente et en fonction du nombre de demandes, un nouveau déploiement de parcelles pourra être envisagé.



## Rassemblement des groupes folkloriques de Haute-Savoie

Le dimanche 7 mai 2023, le groupe folklorique « Lou Brafaudi » a accueilli avec fierté le traditionnel rassemblement de l'Union des groupes folkloriques de Haute-Savoie pour des démonstrations de diverses danses traditionnelles.



C'est avec un grand plaisir que Le Grand-Bornand a accueilli les 13 groupes provenant de Sixt-Fer-à-Cheval, Thonon-les-Bains, Combloux, Praz-sur-Arly, Megève, Annecy mais aussi Passy, Saint-Gervais-les-Bains, Chamonix, Domancy, Cordon et Les Contamines-Montjoie.

Au total, 250 danseurs ont défilé en costumes savoyards de l'Espace Grand-Bo jusqu'à la place de l'Eglise.

Cette journée a été ponctuée par une cérémonie officielle devant le Monument aux Morts avec un dépôt de gerbe en mémoire des défunts des groupes folkloriques, accompagné par la Marseillaise et le chant des Allobroges.

Enfin, les démonstrations de danses variées telles que les rondes, les quadrilles ou les polkas ont réjoui les spectateurs dans une ambiance festive au son de l'accordéon.





## Hommage à la Résistance

Chaque année, une journée est dédiée à la Résistance dans notre pays. Elle permet une réflexion sur ses valeurs comme le courage, la défense de la République, le souci constant de la justice, de la solidarité, de la tolérance et du respect d'autrui.

La date du 27 mai, choisie traditionnellement pour cette célébration, fait référence à la première réunion du Conseil national de la Résistance en 1943, à Paris.

Cette année, Le Grand-Bornand, à l'initiative de l'Orchestre d'Harmonie, a proposé un format inédit pour célébrer cette journée grâce à la présence de la Musique de la Garde Républicaine invitée à participer au concert de printemps de l'association.

Elle s'est ainsi déroulée le 1<sup>er</sup> avril 2023 et a réuni 70 musiciens dirigés par le Capitaine Frédéric FOULQUIER pour un défilé depuis la patinoire jusqu'à la place de l'Église. Ce cortège a rassemblé les porte-drapeaux, les anciens combattants du Grand-Bornand et des environs, les gendarmes, les pompiers, l'Orchestre d'Harmonie du Grand-Bornand, les autorités et élus ainsi que le public, jusqu'au Monument aux Morts où un hommage a été rendu aux Résistants et particulièrement aux combattants des Glières.

Après les allocutions de Monsieur le Maire, de Gérard MÉTRAL, président de l'association des Glières et de David-Anthony DELAVOËT, secrétaire général de la Préfecture de Haute-Savoie, quatre gerbes ont été déposées au pied du Monument aux Morts. Préalablement, une délégation s'est rendue sur le chemin des Côtes au pied de la stèle de Maurice PÉPIN rescapé des Glières fusillé au Grand-Bornand le 20 mai 1944.

Cette cérémonie a été ponctuée par les interventions de la Musique Républicaine qui a notamment interprété le Chant des Partisans, la Marseillaise et les Allobroges, dans un silence respectueux et une vive émotion collective.



En soirée, les 63 musiciens de l'Orchestre d'Harmonie du Grand-Bornand ont débuté leur concert de printemps par un programme mélangeant musique pop, jazz et rock, avant d'accueillir leurs invités d'honneur sur scène.

Le public a pu ensuite apprécier l'excellence de cette musique de formation militaire, dirigée par le capitaine Frédéric Foulquier. Les 70 musiciens ont proposé une prestation de haut vol avec le concours du soliste international Jérôme Laran.

Le concert a réuni plus de 550 personnes, faisant salle comble !



## Fête de l'alpage

Créée en 1966 par Max Vulliet, la fête de l'Alpage est désormais un rendez-vous incontournable au Grand-Bornand.

L'objectif premier était de créer une animation l'été (en août) au Chinaillon en rassemblant toutes les générations. Pari gagné, toujours d'actualité pour le plaisir des touristes et des Bornandins ! Cette fête intergénérationnelle mêle traditions, savoir-faire et convivialité.

Plusieurs présidents se sont succédé depuis sa création : Max VULLIET, Brigitte PERRILLAT-MERCEROT, Pascale BESSIÈRE, Didier PERRISSIN-FABERT, Salomon PERRISSIN-FABERT et Cyril FOURNIER-LANGLAIS accompagné aujourd'hui par 300 bénévoles.

La fête se déroule au pied du télésiège du Charmieux depuis 2022, mais elle

a eu lieu dans différents lieux-dits du Chinaillon en commençant par le Pont de Venay, le Jalouvre, ou encore au pied du télésiège du Maroly en 1998 où la neige a fait une apparition surprenante en début de soirée. Les organisateurs avaient ensuite choisi le secteur du télésiège des Gettiers et enfin de la Floria.

Le défilé de chars est depuis toujours emblématique de la fête de l'Alpage (autrefois, les chars étaient tirés par des chevaux !).

Les véhicules atypiques sont construits par les conscrits de 15 ans à 20 ans, l'école du Chinaillon et le comité de la fête de l'Alpage en respectant un thème décidé chaque année. Ils ont notamment été inspirés par les bandes dessinées, la musique, les films, les fêtes... Au moment de la création, tous les Bornandins impliqués travaillent à la conception des chars. Le record de fleurs en papier présentes sur un char a été battu en 2006 par un char représentant la Terre, qui comptabilisait 10 000 fleurs !



1966

La fête de l'alpage est aussi appréciée pour la mise en valeur des métiers d'antan, à l'image de son concours de bûcheronnage.

Depuis 1966, c'est un rendez-vous privilégié réunissant petits et grands où le partage et la bonne humeur sont au cœur d'une fête réussie !



Édition 2023



## Fête de Lormay

La première fête remonte à l'été 1972 à l'initiative de l'Office de Tourisme et de bénévoles, parmi lesquels Claude JALLE. En 1977, elle est reprise par les agriculteurs sous l'impulsion de François MISSILLIER, président du Comité de la Foire Saint-Maurice.

Différents présidents se succèdent : Marcel BASTARD-ROSSET (dit « à Fonce »), Jean-Michel BASTARD-ROSSET, Gilbert PERRILLAT-AMÉDÉ, Denis BASTARD-ROSSET. Ensuite, la coprésidence a été assurée par Damien BASTARD-ROSSET et Sébastien FAVRE-BONVIN et désormais par Emilie DUPERRIL et Pauline GALPIN.

Depuis sa création les thèmes se succèdent, toujours liés à l'agriculture : les fenaisons, le marché, les labours, le remuage...

Tout au long de la journée, les agriculteurs (anciens et actifs), revêtus de leur costume traditionnel, font revivre les us et coutumes d'autrefois comme le travail du bois, la lessive, le travail du cuir, etc. La descente des alpages, la traite et la fabrication de reblochons viennent compléter la mise en valeur des traditions agricoles. Les plus jeunes en profitent pour défiler avec leur veau et les visiteurs peuvent aussi admirer le travail des chiens de troupeau.

Cette année, l'un des thèmes principaux était le travail du cheval avec débardage de bois, et une très belle démonstration de barrel horse.

Autre marqueur identitaire de la fête, l'association des Scieurs de Long et des vieux métiers anime cette journée en rénovant un pan du toit du four de Lormay. Ce four est mis à l'honneur par les boulangers, qui y réalisent pains et bescoins pour le bonheur de tous, accompagnés des immanquables beignets de pommes de terre !



Édition 2023

Chaque été, le mois de juillet est marqué par la traditionnelle fête de Lormay, incontournable des traditions d'antan organisée par l'Animation Bornandine Agricole.



1977

# CHAMPIONNATS DU MONDE DE BIATHLON

## Candidature à l'organisation des Championnats du Monde IBU de biathlon 2028 ou 2029



En 2022, le Département de la Haute-Savoie et la Fédération Française de Ski, séduits par l'organisation de la Coupe du Monde de biathlon au Grand-Bornand et convaincus de notre potentiel à l'accueil d'autres événements d'envergure internationale, ont suggéré à notre station de se porter candidate à l'organisation des Championnats du Monde de biathlon 2028 ou 2029.

Cette compétition, à la renommée inégalée, n'a encore jamais été organisée dans notre pays alors que nous sommes la deuxième nation en termes de résultats sportifs.

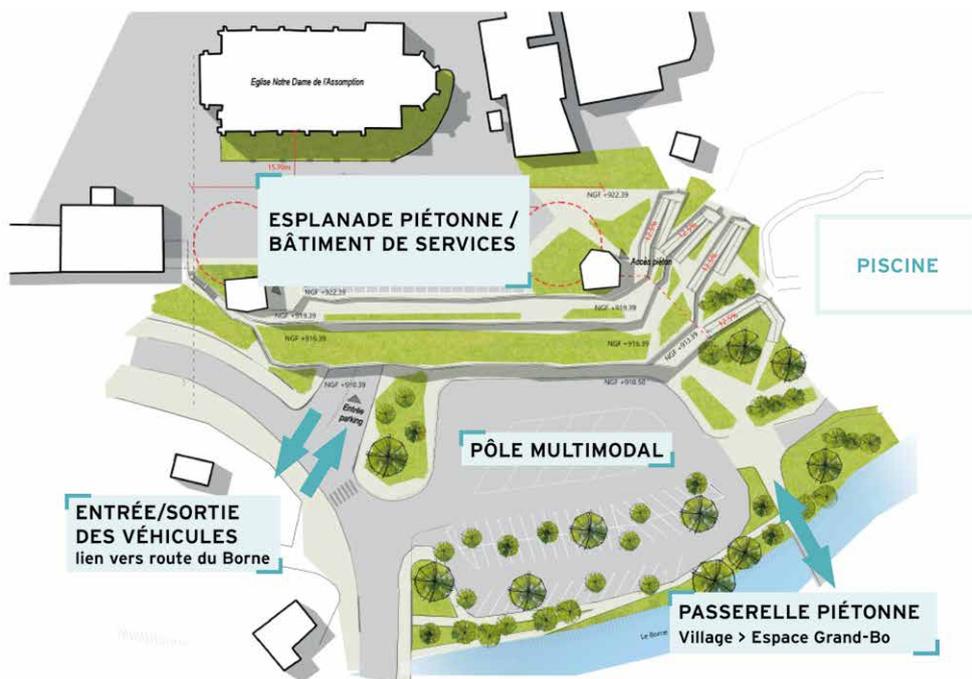
Après une longue réflexion et la réalisation d'une étude de faisabilité ayant apporté des conclusions positives, Le Conseil Municipal a souhaité, avant d'aller plus loin, présenter ce projet et échanger avec les habitants et acteurs de la Commune. Une réunion publique d'information s'est déroulée le 25 septembre 2023, réunissant près de 300 personnes, au cours de laquelle les différents enjeux, opportunités et questionnements ont été abordés.

### Pourquoi Le Grand-Bornand ?

Parce que nous sommes les seuls en France à être habilités par la Fédération Internationale pour organiser Coupe et Championnat du Monde de biathlon grâce à notre stade récemment ré-homologué, qui resterait non permanent.

Parce que nous avons l'expérience des grands événements et particulièrement en biathlon, avec cinq Coupes du Monde organisées avec succès.

Parce que nous avons la culture du ski, des champions et que nous pouvons compter sur la mobilisation de nos forces vives.



Parce qu'au regard de ce que représente le biathlon dans notre pays, de l'engouement qu'il suscite, des résultats de nos athlètes, notre candidature semble naturelle.

### Pourquoi maintenant ?

Parce que nous sommes face à une opportunité unique. La Région Auvergne - Rhône-Alpes, en association avec la Région PACA, est candidate à l'organisation des JO d'hiver 2030.

Si cette candidature était retenue - et nous le souhaitons - Le Grand-Bornand accueillerait probablement les épreuves olympiques de biathlon. Avec l'un de ces deux événements, Championnat du Monde ou JO 2030 et peut-être les deux successivement, nous disposerions de moyens importants pour façonner ensemble Le Grand-Bornand de demain.

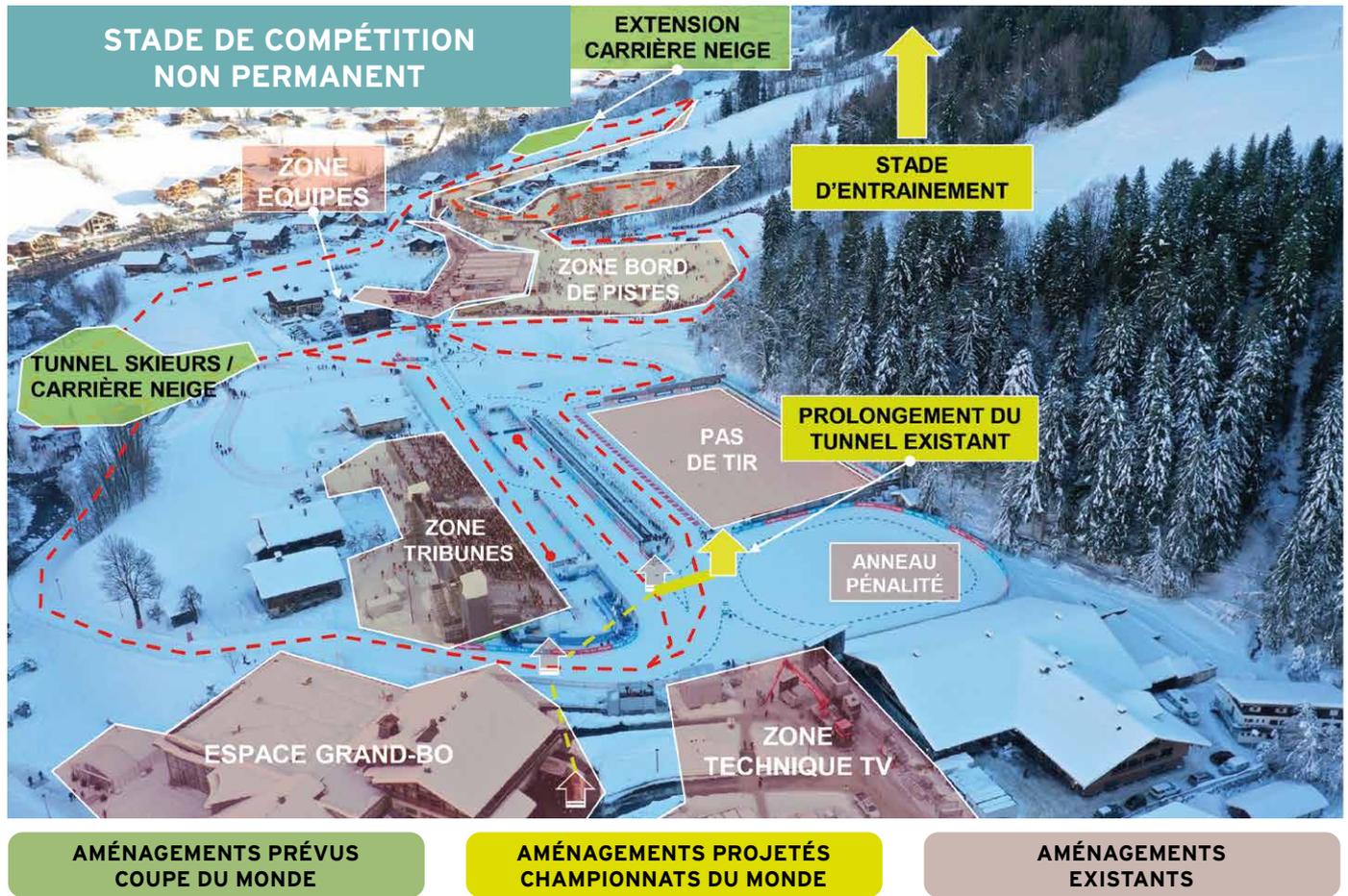
### Quel héritage pour Le Grand-Bornand ?

Nous ne cherchons pas à faire un événement pour un événement. Ce qui compte, c'est le sens que nous y mettons, et l'héritage matériel et immatériel qu'il laissera au Grand-Bornand.

### L'accueil des Mondiaux va nous donner les moyens de réaliser des infrastructures indispensables à la requalification de notre cœur de village.

Un parking ainsi que des locaux et espaces supplémentaires, intégrés dans un bâtiment de services, permettront d'accueillir pendant les Mondiaux :

- Les bureaux d'accréditation et d'organisation,
- L'accueil et la salle de restauration des bénévoles,



- Les bureaux pour la logistique et les transports,
- Les salles de réunion pour l'organisation,
- Le PC de sécurité,
- Les locaux de stockage, et d'autres services.

Après la compétition, certains de ces espaces retrouveront une vocation de parking, quand d'autres pourraient accueillir la bibliothèque-médiathèque, un espace de coworking, une bagagerie, et bien d'autres services de proximité à définir.

Véritable balcon sur la chaîne des Aravis, l'esplanade en contrebas de l'église, qui couvrira le bâtiment de services et parking, accueillera la place des médailles pendant les Championnats du Monde. Par la suite, elle pourra recevoir toutes manifestations et cérémonies utiles à la vie du village et à la station.

Cet ouvrage, attendu de longue date, permettra de rendre la place de l'Église piétonne avec des aménagements adaptés pour créer un environnement convivial et sécurisé en plein cœur du village.

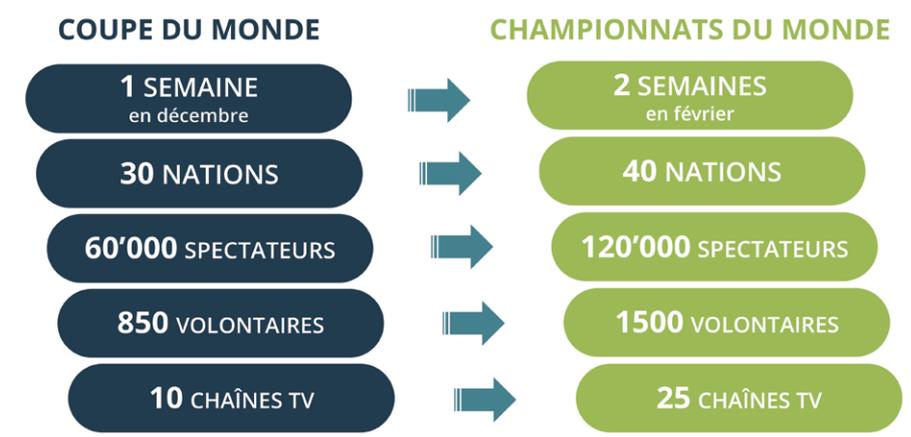
Ce projet intègre également le déploiement d'un pôle multimodal en lien avec la gare routière, et la construction d'une passerelle piétonne pour rejoindre très directement le parvis de l'Espace Grand-Bo.

Ce programme s'inscrit dans une réflexion plus large, qui consiste à reconsidérer l'aménagement du

carrefour routier de la Mairie et les voiries desservies.

Dans le secteur du Pont de Suize-Terret, les aménagements nécessités par le passage des pistes et le cheminement des spectateurs amélioreront durablement les circulations et dessertes quotidiennes des habitants du quartier.

### DE LA COUPE DU MONDE VERS LES CHAMPIONNATS DU MONDE



Pour les jeunes sportifs du Ski-Club et du Comité Mont Blanc, un stade d'entraînement quatre saisons sera réalisé dans la vallée du Bouchet. Ce dernier offrira toute l'année un site d'entraînement sécurisé.

Au-delà des équipements, c'est surtout l'opportunité de développer un nouveau grand projet collectif qui anime notre candidature. Un projet en lien avec nos racines et notre identité.

Le Grand-Bornand a toujours grandi au travers de défis collectifs. C'est en les relevant que nous avons transformé nos infrastructures publiques et amélioré notre qualité de vie.

Ce que nous voulons laisser à notre jeunesse - et ces Championnats du Monde nous y aideront - c'est un village vivant, ancré sur ses valeurs, son style de vie, son patrimoine et ses activités multiples.

Ce que nous voulons leur laisser, ce sont les moyens et les équipements nécessaires pour poursuivre une transition inéluctable, vers un nouveau modèle socio-économique dynamique et respectueux de son environnement.

C'est aussi le goût des moments partagés, de la fête au village, du bien-vivre ensemble !

## Quels aménagements spécifiques ?

**Au plan sportif, peu d'aménagements sont à réaliser.**

Notre stade non permanent, déjà homologué, nous permet d'envisager cette candidature.

Des travaux d'amélioration du stockage de neige nécessaire à la compétition et du croisement skieurs et spectateurs, via un tunnel qui remplacera la passerelle actuelle, seront déjà réalisés pour l'accueil de nos prochaines Coupes du Monde.

Pour les besoins de l'accueil des Mondiaux, le tunnel d'accès pour les équipes et l'équipe d'organisation sera prolongé jusqu'au pas de tir.



*Jeunes du Ski-Club participant aux remises de prix*

## Quelle responsabilité environnementale ?

L'événementiel sportif doit s'adapter, réduire ses impacts, être sobre dans sa réalisation et ses conséquences.

À l'époque de notre première Coupe du Monde, nous avons refusé de réaliser un stade permanent, bien plus impactant d'un point de vue environnemental. En faisant cela, nous n'étions pas dans les standards attendus par la Fédération Internationale, et depuis, notre stade non artificialisé est devenu un modèle.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons porter une candidature responsable et mesurée, à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui.

Les déplacements et leurs impacts sont cruciaux. Nous devons et pouvons, à partir de ce défi, mettre en place des systèmes de transport efficaces et plus propres pour la vallée, moins carbonés.

Aussi, l'amélioration de nos réserves de neige, à proximité du site, ainsi que la période favorable du mois de février nous permettront de nous passer de transport de neige par camion.

## Quel financement ?

L'essentiel de la somme nécessaire ne viendra pas de notre budget communal, mais de nos partenaires institutionnels, au premier rang desquels le Département. Cela représente, hors investissement courant, 20 années de financement pour Le Grand-Bornand. L'accueil des Championnats du Monde a montré sa viabilité sur les précédents sites, avec un modèle économique toujours à l'équilibre.

**50 M€**  
répartis comme suit :

**40 M€**  
Département + Région + Etat

**10 M€**  
de reste à charge  
pour la Commune

haute  
savoie  
le Département



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

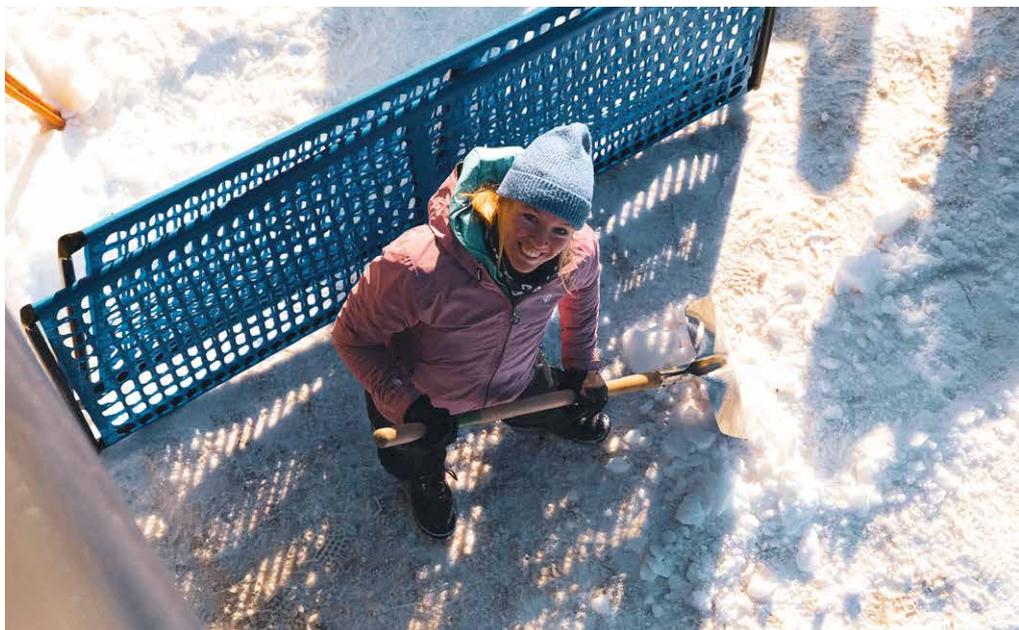
## Comment faire face aux contraintes d'organisation ?

**La période :** la nature même de notre site, sur deux étages, doit nous permettre de préserver le mieux possible l'activité touristique et l'accès à notre domaine skiable.

Depuis le village, les télécabines du Rosay et de la Joyère fonctionneront et les transports collectifs seront renforcés pour acheminer la clientèle au départ de ces installations. Notre domaine skiable peut aussi séduire la communauté biathlon.

**Les bénévoles :** nous avons 1500 demandes de bénévoles pour la Coupe du Monde, bien plus que de postes à pourvoir ! Même si l'engagement sur la durée et la période est un challenge, nous pouvons nous appuyer sur notre rayonnement, notre réseau, notre organisation, pour relever ce défi.

**L'hébergement :** nous ne sommes pas le seul lieu d'hébergement. Nous trouverons, comme c'est déjà le cas pendant la Coupe du Monde, des solutions à l'échelle du territoire, avec nos voisins, nous appuyant sur Annecy et la vallée de l'Arve.



**Les déplacements :** notre expérience de la Coupe du Monde et surtout d'autres exemples de plus grande envergure doivent nous inspirer. Lenzerheide, qui accueille une Coupe du Monde en décembre prochain et les Mondiaux en 2025, intègre gratuitement au billet d'entrée le voyage en train ou en bus, depuis toute la Suisse, pour se rendre sur le site. C'est dans cet esprit que nous souhaitons travailler avec la Région, compétente sur la question des transports.

Cette candidature est avant tout celle de la France. La présence à nos côtés du Département, de la Région, de l'État et de la Fédération Française de Ski permettra de lever beaucoup de barrières.

Pour que cette candidature puisse s'envisager dans de bonnes conditions, nous avons besoin de votre engagement collectif !

Ce projet nous offre l'opportunité de nous fédérer autour de notre jeunesse, nos sportifs, et de mener ensemble une formidable aventure humaine.

Nous vous donnons rendez-vous pour les prochaines étapes de candidature, et des groupes de travail seront mis en place dès 2024 pour anticiper les modalités d'organisation.



# NOUVELLES DES ÉQUIPES MUNICIPALES

## Départs

**Yvonne CHEVALIER,**  
Agent d'entretien  
des bâtiments, a pris sa retraite  
en février 2023

**Alain FOURNIER,**  
Agent au service voirie,  
a pris sa retraite en juin 2023

**Christophe BAUWENS,**  
Agent au service voirie,  
a pris sa retraite en juin 2023

Merci à tous pour  
votre engagement,  
et bonne  
continuation !

## Arrivées

**Suzanne CREVOISIER,**  
Responsable du service  
financier depuis janvier 2023

**Tim JACQUOT,**  
Agent ASVP/ATPM  
depuis mai 2023

**Mathieu MARIN-CUDRAZ**  
Agent au service voirie  
depuis juin 2023

**Pauline ROUSSEAU,**  
Assistante du Directeur  
des Services Techniques  
depuis juin 2023

**Guillaume CAGNON,**  
Agent technique à l'Espace  
Grand-Bo depuis juillet 2023

**Marc MUGNIER,**  
Agent au service voirie  
depuis août 2023

**Jonathan AGNELLET,**  
Agent au service voirie  
depuis août 2023

**Samuel DELORME,**  
Agent technique à  
l'Espace Grand-Bo  
depuis octobre 2023

**Aziza ZIANI,**  
Directrice Générale  
Adjointe en charge  
des affaires juridiques  
depuis novembre 2023



## Hommage à Nicolas VIGOT

Nicolas VIGOT, Régisseur  
adjoint de l'Espace Grand-Bo,  
nous a brutalement quittés le  
dimanche 22 octobre 2023.

Nicolas œuvrait depuis plus  
de trois ans au service des  
événements de la Commune  
en tant que prestataire puis,  
depuis 2022, en tant qu'agent  
communal.

Nicolas faisait preuve d'un  
grand enthousiasme et  
dynamisme dans son travail,  
et possédait des compétences  
techniques aguerries qu'il  
mettait au service du collectif.

Le Conseil Municipal et  
les services municipaux  
présentent à sa conjointe  
et à sa famille ses plus  
sincères condoléances.



De gauche à droite : Aziza ZIANI, Mathieu MARIN-CUDRAZ, Marc MUGNIER,  
Jonathan AGNELLET, Pauline ROUSSEAU, Tim JACQUOT, Samuel DELORME,  
Suzanne CREVOISIER, Guillaume CAGNON.

### La Commune recrute !

Consultez toutes nos offres sur le site de la Mairie,  
directement via ce QR code ou à l'accueil de la Mairie.



# INFOS PRATIQUES

## Mairie

Ouverture le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h puis de 15h à 17h30. Le mercredi, ouverture de 9h à 12h.  
Tél. : 04 50 02 78 20  
info@mairielegrandbornand.com  
[www.mairielegrandbornand.com](http://www.mairielegrandbornand.com)

## Office de Tourisme village

Ouverture tous les jours aux horaires suivants : Du 16/12 au 22/12/2023, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Du 23/12/2023 au 05/01/2024, de 9h à 12h30 et de 14h à 19h (le samedi de 9h à 19h). Du 06/01 au 09/02/2024, de 9h à 12h et de 14h à 18h (le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h). Du 10/02 au 08/03/2024, de 9h à 12h30 et de 14h à 19h (le samedi de 9h à 19h). Du 09/03 au 14/04/2024, de 9h à 12h et de 14h à 18h (le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h).  
Tél. : 04 50 02 78 00  
[www.legrandbornand.com](http://www.legrandbornand.com)

## Communauté de Communes de la Vallée de Thônes (CCVT)

Les bureaux de la CCVT sont ouverts de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi.  
Tél. : 04 50 32 13 59  
accueil@ccvt.fr  
[www.ccvt.fr](http://www.ccvt.fr)

## Régie d'Electricité de Thônes (RET)

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.  
Tél. : 04 50 32 17 17  
service-client@ret.fr  
[www.ret.fr](http://www.ret.fr)

## O des Aravis

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h00.  
Tél. : 04 50 10 10 70  
info@odesaravis.com  
[www.odesaravis.com](http://www.odesaravis.com)

## Déchetteries

**Déchetterie de Saint-Jean-de-Sixt**  
Voie communale N°7 dite de Forgeassoud Dessous  
74450 Saint-Jean-de-Sixt  
Ouverte de 13h30 à 18h du lundi au vendredi.  
Le samedi, ouverture de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Fermée le dimanche.

## Déchetterie de Thônes

ZA, Rue de la Balmette  
74230 Thônes  
Ouverte de 13h30 à 18h du lundi au vendredi.  
Le samedi, ouverture de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Fermée le dimanche.

## Site de compostage communal

Quatre sites de compostage communaux sont désormais en service afin de valoriser les déchets organiques : à proximité de la cantine scolaire, à la Forge (à proximité du cimetière), à la Maison Augusta et à la Place au Chinaillon. Avant de les utiliser, merci de vous renseigner sur les règles à respecter (aliments à ne pas déposer, fonctionnement...).



## Nouvelles mesures d'adressage des courriers

Depuis le 21 février 2022, une loi oblige toutes les communes, même celles de moins de 2000 habitants, à disposer de noms de rue et d'une numérotation. La Commune s'est mise en conformité depuis 2013.

**La Poste est en droit, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023, de retourner à l'expéditeur tous les courriers ou colis avec la mention « Adresse incorrecte ».**

Nous vous invitons à transmettre à tous vos organismes votre adresse conforme. Les lieux-dits, comme « le Chinaillon », « le Bouchet », « Pont de Suize » ou les noms de chalet ne seront plus acceptés.

Le bon adressage est également un gage de sécurité pour l'intervention des services de secours.

Pour une distribution de qualité, chaque usager doit disposer d'une boîte aux lettres avec une serrure normalisée et aux dimensions requises par la Poste, installée en bordure de voie publique.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rapprocher de votre facteur ou du Centre Courrier, situé 7 rue du Mont Charvin à Thônes.

Une newsletter, envoyée par mail, sera bientôt disponible pour rester informé toute l'année des projets et travaux !

Inscrivez vous sur  
[www.mairielegrandbornand.com](http://www.mairielegrandbornand.com)  
et rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

